



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3342 — Lundi 11 Mai 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

ATTIJARI VALEURS SICAV	2
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	2

PAIEMENT DE DIVIDENDES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE	3
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR –	3

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES RELATIFS A L'EXERCICE 2003

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE –BIAT–	3
---	---

ASSEMBLEES GENERALES

ASSURANCES BIAT S.A	4
SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA	5
SOCIETE ESSOUKNA	5
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE- BIAT-	6
SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE -SIPHAT-	6
SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN -ASSAD-	7
SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS - SOTUMAG -	7
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –STAR–	7
SOCIETE EL WIFACK LEASING	8
BANQUE NATIONALE AGRICOLE – BNA -	9

AVIS DE NOTATION

FITCH MAINTIENT SOUS SURVEILLANCE NEGATIVE LES NOTES NATIONALES A LONG TERME ET A COURT TERME D'ALKIMIA	10
---	----

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

SICAV SECURITY	11-12
----------------	-------

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR –COTUNACE–	12
--	----

COURBE DES TAUX

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	13
---------------------------------------	----

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2009 :	
– ATTIJARI PLACEMENT SICAV	
– ATTIJARI VALEURS SICAV	
– ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	
– SICAV BH PLACEMENTS	

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :	
SOCIETE ATTIJARI LEASING	

AVIS DES SOCIETES

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Parues au JORT n°59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

ATTIJARI VALEURS SICAV informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration tenu le 11 mars 2009, a décidé la reconduction du mandat du commissaire aux comptes «CABINET F.BMZ KPMG TUNISIE» pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011.

Ainsi, le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts et sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur.

2009 - AS - 1360

— *** —

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Régie par la loi n° 2001- 83 du 24 Juillet 2001

Parue au JORT n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV informe ses actionnaires et le public que son conseil d'administration tenu le 11 mars 2009, a décidé la reconduction du mandat du commissaire aux comptes « CABINET « CMC » COMMISSARIAT MANAGEMENT CONSEIL » pour une durée de 3 ans qui prendra fin à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice social 2011.

Ainsi, le commissaire aux comptes exercera ses fonctions dans les conditions déterminées par la loi et les statuts et sa rémunération sera fixée selon la réglementation en vigueur

2009 - AS - 1361

AVIS DES SOCIETES (suite)

Païement de dividendes

Compagnie d'Assurances et de Réassurances - Astrée -

Siège social : 45 Avenue Kheireddine Pacha BP 780, 1080 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -Astrée porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 avril 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2008 à partir du 8 mai 2009, à raison de :

- D. 2,000 par action ancienne,
- D. 1,000 par action nouvelle gratuite.

L'encaissement s'effectuera auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres conformément à l'instruction n° 16 à l'usage des adhérents de la STICODEVAM.

2009 - AS - 1362

— *** —

Païement de dividendes

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR –

Siège Social : Rue des Usines - ZI Sidi Rezig - 2033 Mégrine

La société Tunisie Profilés Aluminium «TPR» porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 07 mai 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2008 à partir du 20 mai 2009, à raison de 250 millimes par action.

2009 - AS - 1363

— *** —

Prescription des dividendes

PRESCRIPTION DES DIVIDENDES BIAT RELATIFS A L'EXERCICE 2003

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - 1000 TUNIS -

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que les dividendes relatifs à l'exercice 2003, mis en paiement à partir du 28 mai 2004 seront frappés par la prescription quinquennale à partir du 28 mai 2009.

2009 - AS - 1364

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assurances BIAT

Siège social : angle avenue Hédi Chaker, rue du Koweït Tunis

Messieurs les Actionnaires des Assurances BIAT sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 19 Mai 2009 à 11h30 à son siège social sis à Tunis, avenue Hédi CHAKER, rue du Koweït à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Ratification du transfert du Siège Social à la nouvelle adresse.

2009 - AS - 1365

— *** —

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assurances BIAT

Siège social : angle avenue Hédi Chaker, rue du Koweït Tunis

Messieurs les Actionnaires des Assurances BIAT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 19 Mai 2009 à 11h00 à son siège social sis à Tunis, avenue Hédi CHAKER, rue du Koweït à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société durant l'exercice 2008.
- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2008.
- Approbation, s'il y a lieu, des rapports, états financiers relatifs à l'exercice 2008.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2008.
- Affectation des résultats de l'exercice 2008.
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur et d'un Commissaire aux Comptes
- Questions diverses

2009 - AS - 1366

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene

La Société Chimique ALKIMIA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 mai 2009 à **10 heures**, à l'hôtel les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2008
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008
- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat net de l'exercice 2008
- Renouvellement du mandat des Administrateurs

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée .

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition que celui-ci soit lui même actionnaire et qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée .

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

2009 - AS - 1367

— *** —

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La Société Essoukna porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 20 mai 2009 à 10H30**, à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2008 et présentation des comptes dudit exercice.
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2008.
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation du rapport d'activité et des états financiers consolidés au 31/12/2008
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008 et quitus aux administrateurs.
- Affectation du bénéfice de l'exercice 2008.
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et du comité permanent d'audit.
- Autorisation au conseil d'administration pour le rachat par la société d'une partie de ses actions.

2009 - AS - 1368

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - TUNIS -

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE- BIAT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 28 mai 2009 à 16h à l'hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe –Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2008 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2008 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2008 ;
6. Approbation des états financiers consolidés de la banque pour l'exercice 2008 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur ;
9. Franchissement de seuil (Article 8 et suivants de la loi n°94/117) ;
10. Questions diverses.

2009 - AS - 1369

— *** —

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE
-SIPHAT-**

Siège Social : Foundouk Choucha- 2013 Ben Arous.

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 10 juin 2009 à **10 heures**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, avenue principale, 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2008 ;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes afférents à la même gestion ;
- 3- Approbation des comptes et du Bilan relatifs à la même gestion ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2008 ;
- 6- Allocation de jetons de présence aux administrateurs.

2009 - AS - 1370

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**AVIS DES SOCIÉTÉS (suite)****SOCIÉTÉ L'ACCUMULATEUR TUNISIEN
- ASSAD -**

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7- 2013 Tunisie -

La Société L'Accumulateur Tunisien -ASSAD-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **mercredi 27 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire , à 16h00 :**

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de la Société mère arrêtés au 31/12/2008 et des opérations spéciales visées à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés du groupe arrêtés au 31/12/2008.
- Quitus à donner aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Fixation des jetons de présence
- Questions diverses.

*** En Assemblée Générale Extraordinaire , à 17h00 :**

- Augmentation du capital social par incorporation de réserves
- Modification de l'article 6 des statuts.

2009 - AS - 1343

— *** —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES MARCHÉS DE GROS
- SOTUMAG -**

Siège Social : Route de Naâssen, Bir Kassaa - BEN AROUS-

La Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 15 juin 2009 à 10 H**, à l'hôtel Abous Nawas Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2008.
- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008.
- Approbation du Bilan et des Comptes de Résultats de l'exercice 2008.
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2008.
- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2008.
- Désignation du Commissaire aux Comptes de la société pour les exercices 2009-2010-2011.
- Quitus aux administrateurs.

2009 - AS - 1322

— *** —

**SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Société El Wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 27 mai 2009 à 10 h à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC – TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport d'activités de la société relatif à l'exercice 2008.
2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2008
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2008.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat relatif à l'exercice 2008.
6. Renouvellement du mandat de co-commissaire aux comptes.
7. Autorisation de régulation du cours de l'action.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en Bourse/Banque) au plus tard cinq jours avant la tenue de l'AGO.

2009 - AS - 1374

— *** —

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Société El Wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Les actionnaires de la Société El Wifack Leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 27 mai 2009 à 11 h à l'hôtel ACROPOLE Rue Rodrigo de Freitas Les Berges du LAC – TUNIS- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour des statuts.

Messieurs les actionnaires désireux d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, sont priés de retirer leurs cartes d'admission, auprès du dépositaire de leurs actions (Intermédiaires en Bourse/Banque) au plus tard le cinq jours avant la tenue de l'AGE.

2009 - AS - 1375

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA -

Siège Social : Rue Hédi Noura, Tunis -

La Banque Nationale Agricole porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 15 Mai 2009 à 09 Heures** à l'hôtel ABOU NAWAS TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2008.
- 2- Lecture des rapports de Commissariat aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2008, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 telle que modifiée par la loi n° 2006-19.
- 3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2008, et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- 5- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
- 6- Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Noura Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) durant le délai légal.

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch maintient sous surveillance négative les notes nationales à long terme et à court terme d'Alkimia

Fitch Ratings - Tunis – 8 Mai 2009 : Fitch Ratings a décidé de maintenir sous surveillance négative la note nationale à long terme 'B(tun)' et la note nationale à court terme 'B(tun)' de la Société Chimique Alkimia (Alkimia), son conseil d'administration ayant différé sa décision quant aux modalités de structuration et de financement du projet de production de sulfate de sodium.

Le conseil d'administration d'Alkimia a différé sa décision concernant la structure et le financement du projet de production de sulfate de sodium jusqu'à obtenir du gouvernement Tunisien la concession du lac salé de « Sebkha Oum El Khialat » au sud du pays.

L'agence avait déjà souligné dans un commentaire publié le 8 avril 2009 que le projet de production de sodium de sulfate pouvait, compte tenu de l'importance des investissements requis et en cas de recours important à la dette, affaiblir les ratios d'endettement et de couverture d'Alkimia à des niveaux incompatibles avec les notes actuelles. L'agence continuera donc de suivre les développements liés à ce projet sur les deux à trois prochains mois et résoudra la mise sous surveillance des notes dès qu'elle disposera d'informations suffisantes notamment sur les perspectives d'endettement de la société.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au communiqué, intitulé « Fitch abaisse la note à long terme d'Alkimia à 'B(tun)' et maintient la surveillance négative » disponible sur le site de l'agence, www.fitchratings.com.tn.

Alkimia est le principal producteur de STPP de la région Moyen Orient-Afrique du Nord (« MENA ») avec une capacité de production de 140 000 tonnes. Le STPP est un dérivé de l'acide phosphorique qui constitue l'ingrédient de base des détergents de synthèse. Le Groupe Chimique Tunisien ('AA (tun)'/Stable) est le seul fournisseur d'acide phosphorique d'Alkimia et son principal actionnaire, avec une participation de 39%. Les autres grands actionnaires sont le groupe Doghri (qui détient indirectement 39% du capital) et le groupe Driss (17%). Les 5% restants sont cotés à la bourse de Tunis.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch Ratings qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV SECURITY

**Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001**

RC : B171721998 Tunis ; Matricule fiscal : 632956L/N/M/000

Siège Social : 25, rue du Docteur Calmette – 1082 Tunis-Mahrajène

Principales resolutions DE L'AGO du 4 MAI 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2008, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 0,415 DT. La mise en paiement des dividendes se fera le 18 mai 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(Loi n° 2000-83 du 24 juillet 2001)
RC : B146302001 Tunis - Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

PRINCIPALES RESOLUTIONS DE L'AGO DU 4 MAI 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2008, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES - SUITE -

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 4,274 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du lundi 18 mai 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2009 - AS - 1372

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR - COTUNACE -

Siège social : Rue 8006 Montplaisir - 1002 Tunis -

La COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR (COTUNACE) informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **10 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 2009 et ouverte à la souscription le 17 mars 2009, a été réalisée par :

- l'émission de 60 000 actions nouvelles de nominal 100 dinars souscrites en numéraire à raison de six (6) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour cinq (5) actions anciennes ;
- l'attribution de 40 000 actions gratuites aux anciens actionnaires à raison de quatre (4) actions nouvelles gratuites pour cinq (5) actions anciennes.

Le capital social est ainsi porté à 15 000 000 dinars divisé en **150 000 actions** de nominal 100 dinars et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2009 - AS - 1315

AVIS

COURBE DES TAUX DU 11 MAI 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,360%		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,349%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,296%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,285%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,248%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,235%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,233%	1 022,166
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010	4,222%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,281%	1 044,717
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,547
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 068,253
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 134,584
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 173,275
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 125,992
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,374
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 138,981
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,223
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,028

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 08/05/2009	LIQUIDATIVE du 11/05/2009	DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,346	127,380		1,820
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,918	100,945	***	1,336
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,925	103,954		1,763
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	102,120	102,151	***	1,422
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	101,511	101,543	***	1,631
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,651	101,663	***	1,539
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,753	104,785		1,588
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,556	104,588		1,550
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	103,622	103,650	***	1,672
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,570	106,604		1,562
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	105,667	105,700	***	2,081
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	100,829	100,841	***	1,565
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,935	104,965		1,573
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,865	107,895		1,666
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,901	105,935		1,488
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,563	103,592	***	1,566
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	108,112	108,140		1,631
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,594	105,624		1,406
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,476	102,509	***	1,560
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,556	101,567	***	1,521
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,708	104,739		1,650
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	102,223	102,264	***	2,334
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,881	104,910		1,359
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	101,879	101,923	***	1,495
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,154	1,155		0,015
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,987	10,991		0,158
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,148	10,152	***	0,148
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,893	104,969		1,605
FCP SECURAS	STB Manager	-	103,572	103,597		1,084
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	-	-		-
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	42,041	42,045		0,554
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,579	30,589		0,426
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	79,254	79,653	***	6,535
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	116,466	117,111		14,052
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1161,505	1166,993		132,313
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,200	63,260		1,940
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,920	98,876	***	2,839
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	61,293	61,507	***	4,781
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,958	47,049		2,574
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	52,116	52,191		2,559
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,842	96,912		2,097
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	98,586	98,924		4,136
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,992	14,016		0,668
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	80,178	80,325		6,032
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	205,633	206,356	***	19,480
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,133	106,616	***	2,243
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 543,314	1 548,419		113,333
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 728,087	1 739,956		117,057
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 150,739	149,922		8,933
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 139,412	138,664		5,099
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 126,448	126,345		3,338
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,698	1,706		0,187
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,481	1,486		0,137
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 456,366	8 398,975		503,703
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,018	11,029	***	0,360
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	11,695	11,714	***	0,417
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	14,068	14,122	***	1,257
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	12,797	12,843	***	1,221
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 107,820	107,923	***	10,350
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 109,051	109,796		8,611
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 108,821	108,949		4,914
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,694	14,745		1,656
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 095,128	1 093,225		42,016
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 614,592	5 611,888		276,852
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,388	115,301		3,133
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 109,189	108,718		5,429
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 037,049	1 048,914		38,139
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	-	110,023		7,474
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	-	518,915		49,188
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 116,681	116,528		7,687
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	103,520	104,094		7,065
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	105,238	105,633		5,309
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,676	103,967		3,611
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,577	101,709		1,325
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 103,703	103,729		3,406
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 104,567	104,491		4,678
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,708	10,625		0,625
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 100,095	100,175		0,175

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. : Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUM

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI PLACEMENT SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 MARS 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 31 Mars 2009.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 MARS 2009, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission conformément aux normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» détient 321 482 titres « ATTIJARI BANK » évalués au cours du 31 Mars 2009 pour une valeur de 16,73 Dinars l'action, soit une valeur totale de 5 378 Mille Dinars. Compte tenu de la quantité des titres détenus et des volumes régulièrement traités sur le marché, la société devrait considérer si le dernier cours boursier se rapproche au mieux de la valeur probable de négociation de ces actions.

2/ La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 33,12 % de son actif en titres (28,54 % en actions et 4,58 % en obligations convertibles en actions) émis par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

3 / La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 24,56 % de son actif en dépôts à terme et liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

4/ « ATTIJARI BANK » détient 79,77% du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son coté détient 321 482 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations ci-dessus citées au niveau des points 1, 2, 3 et 4, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» arrêtés au 31 MARS 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 MARS 2009.

Le Commissaire aux Comptes Chérif BEN ZINA
PI CMC – DFK International

BILAN**arrêté au 31/03/2009***(Unité : en Dinars Tunisiens)*

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2009</u>	<u>31/03/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	14,217,722	12,138,532	14,022,303
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		11,186,820	9,199,611	10,232,622
b - Obligations et Valeurs assimilées		3,030,902	2,938,921	3,789,682
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		4,629,611	3,247,251	3,507,077
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-10	4,629,611	3,247,251	3,507,077
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		18,847,332	15,385,783	17,529,380
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3-6	46,777	73,740	90,862
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	90,479	72,081	85,496
TOTAL PASSIF		137,255	145,821	176,358
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-4	18,371,205	14,950,547	17,030,914
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	338,872	289,414	322,108
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		321,551	272,156	9
b - Sommes distribuables de l'exercice		17,321	17,258	322,099
ACTIF NET		18,710,077	15,239,961	17,353,022
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18,847,332	15,385,783	17,529,380

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 31 Mars 2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2008 au 31/03/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	37,525	35,684	412,822
a - Dividendes		1,404	-	268,305
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		36,121	35,684	144,517
c - Revenus des autres valeurs		-		
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	34,584	27,968	116,640
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		72,109	63,652	529,462
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 44,867	- 37,454	- 167,473
REVENU NET DES PLACEMENTS		27,242	26,197	361,989
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	- 9,900	- 8,939	- 40,190
RESULTAT D'EXPLOITATION		17,342	17,258	321,799
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 21	-	300
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17,321	17,258	322,099
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		21	-	- 300
* Variation des +/- values potentielles sur titres		1,531,603	786,845	2,320,251
* +/- values réalisées sur cession des titres		-154,445	-90,650	384,006
* Frais de négociation		-5,883	-7,079	-24,443
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,388,618	706,375	3,001,612

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 1er Janvier au 31 Mars 2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2009 au 31/03/2009	Période du 01/01/2008 au 31/03/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	17,342	17,258	321,799
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	1,531,603	786,845	2,320,251
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 154,445	- 90,650	384,006
d - Frais de négociation de titres	- 5,883	- 7,079	- 24,443
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 272,148
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	-	-	264,038
* Capital	-	-	250,000
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	10,595
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	3,443
* Droits d'entrée	-	-	-
b - Rachats	- 31,563	-	- 174,068
* Capital	- 29,000	-	- 166,000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 1,985	-	- 4,925
* Régularisation des sommes distrib.	- 578	-	- 3,142
* Droits de sortie	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables			
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,357,055	706,375	2,819,435
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	17,353,022	14,533,587	14,533,587
b - En fin de période	18,710,077	15,239,961	17,353,022
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	16,773	16,689	16,689
b - En fin de période	16,744	16,689	16,773
VALEUR LIQUIDATIVE	1,117.420	913.174	1,034.581
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	8.01%	4.86%	20.67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/03/2009**

(Unité en Dinar tunisien)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 14 217 722 DT contre 12 138 532 DT au 31/03/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Coût d'acquisition	11 606 008	12 593 807	12 903 863
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	7 857 357	9 019 600	8434718
- Titres OPCVM	791 331	706 887	791 331
- Obligations et valeurs assimilées	2 957 320	2 867 320	3 677 814
Plus ou moins values potentielles	2 538 132	-526 876	1 006 528
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 398 307	- 585 142	941409
- Titres OPCVM	139 825	58 266	65 164
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-45
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	73 582	71 601	111 912
Total	14 217 722	12 138 532	14 022 303

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 37 525 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 contre un montant de 35 684 DT du 01/01/2008 au 31/03/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Revenus des actions et valeurs assimilées	1 404	-	209 395
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	58 910
- Revenus des Obligations	36 121	35 684	144 517
- Revenus des autres valeurs	-	-	-
Total	37 525	35 684	412 822

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009, à 34 584 DT contre 27 968 DT du 01/01/2008 au 31/03/2008, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	688	1 193	8 382
- Intérêts/ Placements à terme	33 896	26 775	101 657
- Intérêts/ Certificats de dépôts	-	-	6 601
Total	34 584	27 968	116 640

3-4 Note sur le capital**Capital au 31/12/2008**

- Montant	17 030 914
- Nombre de titres	16 773
- Nombre d'actionnaires	15

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	-30 985
- Nombre de titres	29
- Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	1 531 603
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	- 154 445
- Frais de négociation	- 5 883

Capital au 31/03/2009

- Montant	18 371 205
- Nombre de titres	16 744
- Nombre d'actionnaires	14

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Sommes distribuables de l'exercice	17 321	17 258	322 099
Sommes distribuables des exercices antérieurs	321 551	272 156	9
Total	338 872	289 414	322 108

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	17 342	-21	-	17 321
Sommes distribuables des exercices antérieurs	322 108	-557	-	321 551
Total	339 450	-578	-	338 872

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 46 777 DT contre 73 740 DT au 31/03/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Gestionnaire	22 434	36 870	44 476
- Dépositaire	24 343	36 870	46 386
Total	46 777	73 740	90 862

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009, à 90 479 DT contre un solde de 72 081 DT au 31/03/2008, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	16 380	3 267	13 140
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 829	3 829	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 158	3 158	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	67	67	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	632	632	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210	6 210

- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 376	-	3 376
- CMF à payer	1 627	1 278	1 573
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	22 505	20 353	20 725
- TCL à régulariser	13 477	13 477	13 477
- Etat RS à payer	-	592	90
Total	90 479	72 081	85 496

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 à 44 867 DT contre 37 454 DT du 01/01/2008 au 31/03/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	22 434	18 727	83 736
- Rémunération du dépositaire	22 433	18 727	83 737
Total	44 867	37 454	167 473

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 s'élèvent à 9 900 DT, contre 8 939 DT du 01/01/2008 au 31/03/2008 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3 240	1 997	12 926
- Redevance CMF	4 487	3 745	16 747
- Frais de publicité et publications	1 980	3 053	8 030
- Autres charges	1	1	3
- TCL	192	143	2 484
Total	9 900	8 939	40 190

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 4 629 611 DT contre 3 247 251 DT au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Avoirs en banque	62 101	626 957	3 709 813
- Sommes à l'encaissement	1 525 462	126 918	31 578
- Sommes à régler	- 1 905	-36 167	-3 243 684
- Ecart sur intérêts courus /TCN	5 009	2 638	4 321
- Comptes à terme	3 000 000	2 500 000	3 000 000
- Intérêts courus sur compte à terme	38 944	26 905	5 049
Total	4 629 611	3 247 251	3 507 077

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de la société « Attijari Gestion » au 31/03/2009 s'élèvent à 22 434 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 31/03/2009, s'élèvent à 22 434 DT TTC.

Annexe 1

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 25 Octobre 1993

PORTEFEUILLE AU 31/03/2009

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2009	%Actif	%Cap emis
Actions & Valeurs assimilées		7,857,356.66	10,255,663.26	54.41%	
ADWYA	41,788	125,483.55	296,611.22	1.57%	0.38%
AMEN BANK	11,085	394,985.54	425,564.24	2.26%	0.13%
ASSAD	4,000	16,689.16	46,052.00	0.24%	0.05%
ATB	49,968	193,925.81	299,208.38	1.59%	0.06%
ATB NS 2008	4,996	17,881.38	28,277.36	0.15%	0.01%
ATB NS 2008	11,655	46,736.55	65,967.30	0.35%	0.01%
ATL	4,000	7,368.00	15,992.00	0.08%	0.02%
ATL NG 2008	909	2,731.33	3,363.30	0.02%	0.01%
ATL NS 2008	4,773	15,141.59	17,660.10	0.09%	0.03%
ATTIJARI BANK	321,482	3,496,385.79	5,378,394	28.54%	1.07%
ATTIJARI LEASING	30,124	513,205.54	408,481.44	2.17%	1.42%
BNA	10,930	146,464.53	105,113.81	0.56%	0.05%
BT	7,538	725,329.46	855,774.06	4.54%	0.10%
BTE ADP	6,601	158,697.68	210,888.75	1.12%	0.66%
CIL	8,722	76,012.23	182,132.80	0.97%	0.29%
CIL NG 2008	1,744	15,206.52	34,252.16	0.18%	0.06%
ELECTROSTAR	9,971	156,563.10	81,732.29	0.43%	0.57%
ESSOUKNA	14,647	71,580.40	66,673.14	0.35%	0.49%
GIF FILTER	89,263	304,106.82	238,064.42	1.26%	1.46%
MONOPRIX	1,986	188,077.80	260,146.14	1.38%	0.11%
POULINA GH	7,500	44,625.00	42,195.00	0.22%	0.00%
SFBT	18,000	216,150.03	213,966.00	1.14%	0.03%
SIMPAR	450	11,188.30	11,749.50	0.06%	0.06%
SIPHAT	1,000	23,203.74	14,849.00	0.08%	0.06%
SITS	59,500	152,319.27	130,364.50	0.69%	0.46%
SOMOCER	17,235	43,244.69	35,917.74	0.19%	0.07%
SPDIT	15,870	105,490.01	79,270.65	0.42%	0.06%
STB	9,930	123,208.87	89,399.79	0.47%	0.04%
TUNISIE LEASING	7,943	119,002.03	178,550.70	0.95%	0.14%
TUNISIE LEASING NG 2009	140	2,107.28	2,954.00	0.02%	0.00%
TUNISAIR	23,279	76,471.52	52,168.24	0.28%	0.02%
T.AIR NG 2008	5,000	16,417.73	10,950.00	0.06%	0.01%
TUNINVEST	5,000	54,499.68	65,970.00	0.35%	0.52%
TUNISIE PROFILE	18,000	81,817.92	91,260.00	0.48%	0.06%
UBCI	4,678	115,037.85	215,749.36	1.14%	0.05%
ACTIONS OPCVM		791,330.80	931,156.60	4.94%	
ATTIJARI VALEURS SICAV	8,305	791,330.797	931,156.600	4.94%	7.627%
Obligations/ Garant		2,957,320.13	3,030,901.65	16.08%	
ATTIJARI OCA 2006 / ATTIJARI	171,464	857,320.13	863,931.78	4.58%	1.072%
BTKD 2006 / BTKD	5,000	300,000.00	304,273.97	1.61%	1.250%
GL 2003-1 / NOTE	7,500	300,000.00	312,082.19	1.66%	3.750%
GL 2003-2 / NOTE	2,500	100,000.00	100,657.53	0.53%	2.500%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6,000	600,000.00	624,105.21	3.31%	7.500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5,000	500,000.00	514,097.53	2.73%	3.571%
WIFACK LEASING 2006/1 B/BH	5,000	300,000.00	311,753.43	1.65%	10.000%
DEPOT A TERMES		3,000,000.00	3,038,944.11	16.12%	
EMIS PAR ATTIJARI BANK					
DAT 5.55 % DU 09/10/2007 SUR 12 MOIS	1	500,000.000	510,522.192	2.71%	
DAT 5.70% DU 31/12/2008 SUR 03 MOIS	1	2,500,000.000	2,528,421.918	13.42%	
TOTAUX		14,606,007.59	17,256,665.61	91.56%	

SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI VALEURS SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 MARS 2009.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » au 31/03/2009, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 31/12/2008 au 31/03/2009.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/03/2009, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

L'examen de l'actif de la « ATTIJARI VALEURS SICAV » nous a permis de relever un dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 10 % prévu par l'article 29 paragraphe 3 de la loi 2001-83 relatif à l'emploi de l'actif dans des titres émis ou garantis par un même émetteur. En effet, l'actif de la « ATTIJARI VALEURS SICAV » est employé au 31/03/2009 à raison de 36,13% dans des titres émis par Attijari Bank.
2. Attijari Bank détient au 31/03/2009 , 69,961% du capital de la « ATTIJARI VALEURS SICAV ». Celle-ci détient 0,89% du capital de la banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » au 31/03/2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Attijari Valeurs SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

BILAN
AU 31/03/2009

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au 31/03/2009</u>	<u>Au 31/03/2008</u>	<u>Au 31/12/2008</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		9,859,832	7,854,237	9,166,489
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	7,323,428	5,551,423	6,560,553
b- Obligations et valeurs assimilées	3-1	2,536,404	2,302,814	2,605,936
c- Autres valeurs				
AC2- Placements monétaires et disponibilités		2,499,850	2,083,782	2,304,358
a- Placements monétaires				
b- Disponibilités	3-4	2,499,850	2,083,782	2,304,358
AC3- Créances d'exploitation				
AC4- Autres actifs				
TOTAL ACTIF		12,359,683	9,938,019	11,470,847
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3-7	30,329	47,004	58,029
PA2- Autres créditeurs divers	3-8	186,258	167,139	182,570
TOTAL PASSIF		216,587	214,143	240,599
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	3-5	11,963,627	9,537,617	11,067,275
CP2- Sommes distribuables		179,468	186,259	162,973
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-6	162,090	171,999	52
b- Sommes distribuables de la période	3-6	17,378	14,259	162,922
ACTIF NET		12,143,095	9,723,876	11,230,248
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12,359,683	9,938,019	11,470,847

Attijari Valeurs SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

ETAT DE RESULTAT
AU 31/03/2009

	NOTE	Du 01/01/2009 Au 31/03/2009	Du 01/01/2008 Au 31/03/2008	Du 01/01/2008 Au 31/12/2008
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		30,286	26,876	224,452
a- Dividendes	3-2	944	0	110,832
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	29,342	26,876	113,620
c- Revenus des autres valeurs	3-2		0	
PR 2- Revenus des placements monétaires	3-3	23,238	17,167	70,470
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		53,524	44,044	294,922
CH 1- Charges de gestion des placements	3-9	29,113	23,888	106,479
REVENU NET DES PLACEMENTS		24,411	20,156	188,443
PR 3- Autres produits		0	0	0
CH 2- Autres charges	3-10	6,964	5,896	27,487
RESULTAT D EXPLOITATION		17,447	14,259	160,955
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation		-70	0	1,966
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17,378	14,259	162,922
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		70	0	-1,966
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1,028,841	600,089	1,929,441
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-65,275	-93,525	76,716
_ Frais de négociation		-2,701	-5,454	-15,258
RESULTAT NET DE LA PERIODE		978,312	515,370	2,151,854

Attijari Valeurs SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31/03/2009

	<u>Du 01/01/2009</u>	<u>Du 01/01/2008</u>	<u>Du 01/01/2008</u>
	<u>Au 31/03/2009</u>	<u>Au 31/03/2008</u>	<u>Au 31/12/2008</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Résultat d'exploitation	17,447	14,259	160,955
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1,028,841	600,089	1,929,441
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-65,275	-93,525	76,716
d- Frais de négociation de titres	-2,701	-5,454	-15,258
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	-167,904
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions	0	0	692,104
_ Capital	0	0	666,600
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0	15,976
_ Régularisation des sommes distribuables	0	0	9,528
_ Droits d'entrée			
b- Rachats	-65,465		-654,314
_ Capital	-59,000		-653,100
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-5,512		10,392
_ Régularisation des sommes distribuables	-953		-11,606
_ Droit de sortie			
VARIATION DE L'ACTIF NET	912,847	515,370	2,021,741
AN 4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début de période	11,230,248	9,208,507	9,208,507
b- en fin de période	12,143,095	9,723,876	11,230,248
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>			
a- en début de période	108,894	108,759	108,759
b- en fin de période	108,304	108,759	108,894
VALEUR LIQUIDATIVE	112.120	89.408	103.130
DIVIDENDE DISTRIBUE	0.000	0.000	1.581
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	8.72%	5.60%	23.67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/03/2009**

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/03/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2009, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 9 859 832 DT contre 7 854 237 DT au 31/03/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Coût d'acquisition	8 148 817	6 259 124	8 478 782
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5 429 625	6 259 124	5 475 490
- Titres OPCVM	243 312	-	463 412
- Obligations et valeurs assimilées	2 475 880	2 249 880	2 539 880
Plus ou moins values potentielles	1 650 492	- 707 700	621 652
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1 646 776	- 707 700	616 978
- Titres OPCVM	3 716	-	4 674
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	60 523	52 934	66 055
Total	9 859 832	7 854 237	9 166 489

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 30 286 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 contre un montant de 26 876 DT au 31/03/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Revenus des actions et valeurs assimilées	944	-	108 478
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	2 354
- Revenus des Obligations	29 342	26 876	113 620
Total	30 286	26 876	224 452

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009, à 23 238 DT contre 17 167 DT au 31/03/2008, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	501	950	4 750
- Intérêts/ CD	-	-	6 601

- Intérêts/ Dépôt à terme	22 737	16 217	59 119
Total	23 238	17 167	70 470

3- 4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 2 499 850 DT contre 2 083 782 DT au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Avoir en banque	54 327	1 042 467	2 227 779
- Sommes à l'encaissement	422 204	143 508	217 990
- Sommes à régler	-1 867	- 619 202	- 2 143 358
- Ecart sur intérêts courus /TCN	2 448	1029	1 947
- Dépôt à terme	2 000 0000	1 500 00	2 000 000
- Intérêts /Dépôt à terme	22 738	15 980	-
Total	2 499 850	2 083 782	2 304 358

3-5 Note sur le capital**- Capital au 31/12/2008**

- Montant	11 067 275
- Nombre de titres	108 894
- Nombre d'actionnaires	62

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	-64 512
- Nombre de titres	590
- Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	1 028 841
- Plus values réalisées sur cession de titres	-65 275
- Frais de négociation	-2 701

- Capital au 31/03/2009

- Montant	11 963 627
- Nombre de titres	108 304
- Nombre d'actionnaires	61

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Sommes distribuables de l'exercice	162 090	14 259	162 922
Sommes distribuables des exercices antérieurs	17 378	171 999	52
Total	179 468	186 259	162 973

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	17 447	-	-70	17 378
Sommes distribuables des exercices antérieurs	162 973	-	-883	162 090
Total	180420	-	-953	179 468

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 30 329 DT contre un solde de 47 004 DT au 31/03/2008, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Gestionnaire	14 556	23 502	28 406
- Dépositaire	15 773	23 502	29 623
Total	30 329	47 004	58 029

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 186 258 DT contre un solde de 167 139 DT au 31/03/2008 détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	10 011	1 997	8 030
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 042	15 042	15 042

- Dividende à payer exercice 2003	19 836	19 913	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	27 011	27 064	27 011
- Dividende à payer exercice 2005	7 570	7 612	7 570
- Dividende à payer exercice 2006	6 218	6 294	6 218
- Dividende à payer exercice 2007	9 253		9 273
- CMF à payer	1 056	814	1 022
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	22 373	20 144	20 601
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12 423
- Etat à payer	-	371	78
Total	186 258	167 139	182 570

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 29 113 DT contre 23 888 DT au 31/03/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	14 557	11 944	53 239
- Rémunération du dépositaire	14 556	11 944	53 240
Total	29 113	23 888	106 479

3-10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 6 964 DT, contre 5 896 DT au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 980	1 413	7 447
- Redevance CMF	2 911	2 389	10 648
- Frais de publicité et publications	1 972	1 996	8 030
- Autres charges	1	1	3
- TCL	100	97	1 359
Total	6 964	5 896	27 487

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/03/2009 s'élèvent à 14 557 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/03/2008 s'élèvent à 14 556 DT TTC.

Attijari Valeurs SICAV

Société d'investissement à capital variable

Société régie par le code des OPCVM Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

RC N° :B1157301997/Agrément du 25 Octobre 1993

PORTEFEUILLE AU 31/03/2009

Annexe I

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/03/09	% Actif	% K EMIS
Actions		5,429,625.244	7,076,401.124	58.275%	
ADWYA	15,000	45,113.36	106,470.00	0.877%	0.14%
AMEN BANK	2,718	92,057.28	104,346.74	0.859%	0.03%
ASSAD	2,000	8,135.79	23,026.00	0.190%	0.03%
ARAB TUNISIAN BANK	20,000	86,660.00	119,760.00	0.986%	0.03%
ATB NS 2008	2,000	9,406.76	11,320.00	0.093%	0.00%
ATB NS 2008	4,662	19,453.86	26,386.92	0.217%	0.01%
ARAB TUNISAN LEASE NG 2008	298	981.854	1,102.60	0.009%	0.00%
ARAB TUNISAN LEASE NS 2008	3,245	11,381.87	12,006.50	0.099%	0.02%
ATTIJARI BANK	266,942	2,995,804.29	4,465,939.66	36.778%	0.89%
ATTIJARI LEASING	38,505	626,022.01	522,127.80	4.300%	1.81%
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	1,000	9,424.16	9,617.00	0.079%	0.01%
BANQUE DE TUNISIE	3,250	327,955.21	368,966.00	3.038%	0.04%
BTE ADP	3,950	96,830.42	126,194.60	1.039%	0.40%
CIL	2,155	19,560.94	45,000.71	0.371%	0.07%
CIL NG 2008	431	3,912.16	8,464.84	0.070%	0.01%
ELECTROSTAR	1,877	22,614.00	15,385.77	0.127%	0.11%
ESSOUKNA	10,887	53,292.92	49,557.62	0.408%	0.36%
GIF FILTER	54,359	180,897.30	144,975.45	1.194%	0.89%
MONOPRIX	1,725	138,787.52	225,957.75	1.861%	0.09%
SFBT	10,000	131,193.48	118,870.00	0.979%	0.02%
SIMPAR	350	8,587.49	9,138.50	0.075%	0.02%
SITS	12,600	33,431.02	27,606.60	0.227%	0.10%
SPDIT	10,835	74,363.12	54,120.83	0.446%	0.04%
STB	5,185	78,894.97	46,680.56	0.384%	0.02%
TUNISIE LEASING	3,000	54,690.00	67,437.00	0.555%	0.05%
T.LEASING NG 2009	53	967.458	1,118.30	0.009%	0.00%
TUNISAIR	18,180	59,939.46	40,741.38	0.336%	0.02%
T.AIR NG 2008	4,000	13,195.62	8,760.00	0.072%	0.00%
T-INVEST	3,000	33,318.79	39,582.00	0.326%	0.31%
TUNISIE PROFILE	18,000	81,677.48	91,260.00	0.752%	0.06%
UBCI	4,000	111,074.67	184,480.00	1.519%	0.04%
OPCVM		243,310.867	247,027.300	2.034%	
SUD OBLIGATAIRE SICAV	2,350	243,310.87	247,027.30	2.034%	0.258%
OBLIGATIONS		2,475,880.130	2,536,403.705	20.888%	
ATTIJARI OCA 2006 /ATTIJARI	142,376	711,880.13	717,370.15	5.908%	0.890%
BT KD 2006 / BT KD	5,000	300,000.00	304,273.97	2.506%	1.250%
GL 2004-1 / NOTE	3,200	64,000.00	64,803.42	0.534%	2.133%
MOURADI PALACE B /AMEN BANK	6,000	600,000.00	624,105.21	5.140%	7.500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5,000	500,000.00	514,097.53	4.234%	3.571%
WIFACK LEASING 2006/1 B / BH	5,000	300,000.00	311,753.43	2.567%	10.000%
DEPOT A TERME		2,000,000.000	2,022,737.534	16.658%	
31/12/2008 3 MOIS 5.7% BRUT	1	2,000,000.000	2,022,737.534	16.658%	
AVOIRS EN BANQUE		477,112.885	477,112.885	3.929%	
AVOIRS EN BANQUE		54,327.408	54,327.408	0.447%	
SOMMES A L'ENCAISSEMENT		422,204.238	422,204.238	3.477%	
SOMMES A REGLER		-1,866.925	-1,866.925	-0.015%	
INTERETS SUR COMPTE COURANT		2,448.164	2,448.164	0.020%	
TOTAL ACTIF		10,625,929.126	12,359,682.548	101.784%	
PASSIF		0.000	216,587.377	1.784%	
OPERATEURS CREDITEURS			30,329.379	0.250%	
AUTRES CREDITEURS DIVERS			186,257.998	1.534%	
TOTAL ACTIF NET			12,143,095.171	100.000%	

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31/03/2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ET LES ETATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2009.**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » au 31/03/09, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/01/09 au 31/03/09.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 31/03/09, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société au 31/03/09.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

Attijari Obligataire SICAV

Société d'investissement à capital variable

société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01

paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Agrément du 08 Septembre 1999

**BILAN
AU 31/03/2009**

ACTIF	Note	Au 31/03/09	Au 31/03/08	Au 31/12/08
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		65,861,803	65,631,656	63,544,133
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés				
b- Obligations et valeurs assimilées	3-1	65,861,803	65,631,656	63,544,133
c- Autres valeurs				
AC2- Placements monétaires et disponibilités		30,122,760	16,947,805	23,879,734
a- Placements monétaires	3-3	12,059,350	8,339,840	6,706,683
b- Disponibilités	3-5	18,063,410	8,607,965	17,173,051
AC3- Créances d'exploitation		54,631	9,459	43,581
AC4- Autres actifs		0.00	0	0
TOTAL ACTIF		96,039,194	82,588,920	87,467,448
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3-8	82,780	146,806	165,163
PA2- Autres créditeurs divers	3-9	208,993	343,766	202,072
TOTAL PASSIF		291,773	490,572	367,236
<u>ACTIF NET</u>				
CP1- Capital	3-6	90,377,956	77,514,331	83,138,047
CP2- Sommes distribuables		5,369,465	4,584,017	3,962,165
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	4,309,960	3,668,254	586
b- Sommes distribuables de la période	3-7	1,059,505	915,762	3,961,579
ACTIF NET		95,747,421	82,098,348	87,100,212
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		96,039,194	82,588,920	87,467,448

Attijari Obligataire SICAV
 Société d'investissement à capital variable
 société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
 paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
 Agrément du 08 Septembre 1999

ETAT DE RESULTAT
AU 31/03/2009

LIBELLE	NOTE	01/01/2009	01/01/2008	01/01/2008
		31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
PR 1- Revenus de portefeuille-titres				
a- Dividendes				
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	864,860	864,782	3,478,791
c- Revenus des autres valeurs				
PR 2- Revenus des placements monétaires	3-4	317,357	224,573	1,111,367
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1,182,217	1,089,355	4,590,158
CH 1- Charges de gestion des placements	3-10	82,385	75,641	313,655
REVENU NET DES PLACEMENTS		1,099,832	1,013,714	4,276,503
PR 3- Autres produits				
CH 2- Autres charges	3-11	49,974	50,479	222,035
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,049,858	963,236	4,054,468
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation		9,647	-47,473	-92,889
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,059,505	915,762	3,961,579
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-9,647	47,473	92,889
_ Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-43,874	-35,970	-146,067
_ Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-13,468	-34,384	-90,268
_ Frais de négociation				0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		992,516	892,882	3,818,133

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
Société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 08 Septembre 1999

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31/03/2009

	01/01/2009	01/01/2008	01/01/2008
	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Résultat d'exploitation	1,049,858	963,236	4,054,468
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-43,874	-35,970	-146,067
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-13,468	-34,384	-90,268
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	-3,747,572
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions	21,110,252	20,508,753	98,874,253
_ Capital	20,214,700	19,567,200	96,122,100
_ Régularisation des sommes non distribuables	-148,958	-93,278	-564,627
_ Régularisation des sommes distribuables	1,044,510	1,034,830	3,316,780
_ Droits d'entrée			
b- Rachats	-13,455,558	-21,264,854	-93,806,170
_ Capital	-12,864,500	-20,250,100	-90,990,000
_ Régularisation des sommes non distribuables	96,010	99,698	545,744
_ Régularisation des sommes distribuables	-687,068	-1,114,452	-3,361,914
_ Droit de sortie			
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	8,647,209	136,780	5,138,644
AN 4- <u>ACTIF NET</u>			
a- en début de période	87,100,212	81,961,568	81,961,568
b- en fin de période	95,747,421	82,098,348	87,100,212
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONS (ou de part)</u>			
a- en début de période	837,353	736,662	786,032
b- en fin de période	910,855	779,203	837,353
VALEUR LIQUIDATIVE	105.118	105.362	104.019
DIVIDENDE DISTRIBUE	0.000	0.000	4.707
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1.06%	1.04%	4.27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 31/03/2009**

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/03/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 65 861 803 DT contre 65 631 656 DT au 31/03/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Coût d'acquisition	64 133 585	63 735 956	61 882 697
- Obligations et valeurs assimilées	64 133 585	63 735 956	61 882 697
Plus ou moins values potentielles	-558 713	- 404 741	- 514 838
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assim.	2 286 931	2 300 271	2 176 274
Total	65 861 803	65 631 656	63 544 133

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 864 860 DT pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009 contre un montant de 860 322 DT au 31/03/2008, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008 (retraité)	31/12/2008
- Revenus des Obligations	864 860	860 322	3 478 791
Total	864 860	860 322	3 478 791

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 12 059 350 DT contre 8 339 840 DT au 31/03/2008 et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Certificats de dépôts	6 500 000	8 000 000	6 500 000
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	282 883	339 840	206 683
-Billet de trésorerie	5 239 914	-	-
- Intérêts courus sur Billet de trésorerie	36 553	-	-
TOTAL	12 059 350	8 339 840	6 706 683

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2009 au 31/03/2009, à 317 357DT contre 229 034 DT au 31/03/2008, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Intérêts/ compte courant	2 078	1 653	8 178
- Intérêts/ Placements à terme	190 741	123 279	618 295
- Intérêts/ CD	84 096	99 641	463 428
- Intérêts/ Billets de trésorerie	36 553	-	-
-Ecart/Mise en pension livrée	3 889	4 461	21 466
Total	317 357	229 034	1 111 367

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 18 063 410 DT contre 8 607 965 DT au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Avoirs en banque	442 701	- 420 180	- 4 578 697
- Sommes à l'encaissement	4 874 220	7 022 903	5 720 543
- Sommes à régler	-4 363 811	-4 534 120	- 886 276
- Ecart sur intérêts courus/Cpte courant	8 210	3 599	6 132
- Dépôt à termes	16 500 000	6 500 000	16 500 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	602 090	35 763	411 349
Total	18 063 410	8 607 965	17 173 051

3-6 Note sur le capital

Capital au 31/12/2008

- Montant	83 138 047
- Nombre de titres	837 353
- Nombre d'actionnaires	625

Souscriptions réalisées

- Montant	20 065 742
- Nombre de titres	202 147
- Nombre d'actionnaires nouveaux	73

Rachats effectués

- Montant	- 12 768 491
- Nombre de titres	128 645
- Nombre d'actionnaires sortants	37

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	-43 874
- Moins values réalisées sur cession de titres	-13 468
- Frais de négociation	-

Capital au 31/03/2009

- Montant	90 377 956
- Nombre de titres	910 855
- Nombre d'actionnaires	661

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice 2009 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4 309 960	3 668 254	586
Sommes distribuables de l'exercice	1 059 505	915 763	3 961 579
Total	5 369 465	4 584 017	3 962 165

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Sous.	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	1049 858	87 996	-78 349	1059 505
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3 962 165	956 514	-608 719	4 309 960
Total	5 012 023	1044 510	-687 068	5 369 465

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 82 780 DT contre un solde de 146 806 DT au 31/03/2008, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Gestionnaire	39 516	73 403	80 708
- Dépositaire	43 264	73 403	84 455
Total	82 780	146 806	165 163

3- 9 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 208 993 DT contre un solde de 343 766 DT au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	29 898	9 939	24 966
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	94 350	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 740	173 671	42 066
- Dividende à payer exercice 2007	1 765	-	1 765

- CMF à payer	8 522	7 287	7 929
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	25 035	18 348	22 269
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	917	917	917
- Etat taxes à payer	-	758	1 044
Total	208 993	343 766	202 072

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 82 385 DT contre 75 641 DT au 31/03/2008, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Rémunération du gestionnaire	41 193	37 821	156 827
- Rémunération du dépositaire	41 192	37 820	156 828
Total	82 385	75 641	313 655

3- 11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2009 à 49 974 DT, contre 50 479 DT au 31/03/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	4 932	4 973	20 000
- Redevance CMF	23 272	21 367	88 603
- Frais de publicité et publications	1980	1 997	8 030
- Autres charges/ Services bancaires	3	3	7
- Frais sur mise en pension de Titres	16 936	19 366	89 934
- Jetons de présence	986	994	4 000
- TCL	1865	1 779	11 461
Total	49 974	50 479	222 035

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 31/03/2009 s'élèvent à 41 193 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 31/03/2009 s'élèvent à 41 192 DT TTC.

4- 3 Convention de pension livrée :

Attijari Obligataire Sicav (Ex Sud Obligataire SICAV) a signé avec Attijari Bank la convention Cadre de pension Livrée et ce après accord du Conseil du Marché Financier.

Les opérations de mise en pension livrée effectuées par la SICAV avec Attijari Bank l'exercice 2009 ont coûté 16 936 DT.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01

Annexe I

PORTEFEUILLE AU 31/03/2009

Actif Net : 95 747 421.226

VL : 105.118

Nombre de Parts : 910 855

Designation Du Titre	Nbre /Titres	Coût d'acquisition	Val au 31/03/2009	% Actif	NB TOTAL	% K Emis	EMETTEUR
OBLIGATIONS		8.100.123.000	8.293.811.973	8.64%			193.688.973
AFRICA 2003 D	10,000	400,123.000	413,076.425	0.430%	100,000	10.000%	SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE TUNIS
AMEN BANK 2006	15,000	1,200,000.000	1,209,130.531	1.259%	200,000	7.500%	AMEN BANK
BH SUBORDONNE 2007	10,000	1,000,000.000	1,014,886.610	1.057%	200,000	5.000%	BH
BTKD2006	5,000	300,000.000	304,273.973	0.317%	400,000	1.250%	BTKD
CIL 2008/1	5,000	500,000.000	514,509.967	0.536%	150,000	3.333%	CIL
EL MOURADI SKANES BEACH 2003 D	5,000	300,000.000	314,063.014	0.327%	100,000	5.000%	SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE DU SAHEL
GL 2004/1	5,000	100,000.000	101,255.342	0.105%	150,000	3.333%	GL
GL 2002/1	10,000	200,000.000	208,712.329	0.217%	100,000	10.000%	GL
MEUBLATEX 2001 A	10,000	200,000.000	206,673.973	0.215%	100,000	10.000%	MEUBLATEX
PANOBOIS 2007 TR(B)	1,500	150,000.000	157,607.671	0.164%	50,000	3.00%	PANOBOIS
PANOBOIS 2007 TR(C)	1,500	150,000.000	157,607.671	0.164%	50,000	3.00%	PANOBOIS
S.I.H. MOURADI 2008 TR(B)	7,000	700,000.000	719,736.548	0.749%	140,000	5.000%	SOCIETE D'INVESTISSEMENT HOTELIERE EL MOURADI
S.I.H. MOURADI 2008 TR(D)	7,000	700,000.000	719,736.548	0.749%	140,000	5.000%	SOCIETE D'INVESTISSEMENT HOTELIERE EL MOURADI
STB 2008/2	8,000	800,000.000	804,786.850	0.838%	500,000	1.600%	SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
TUNISIE LEASING 2006-1	5,000	300,000.000	305,855.342	0.318%	150,000	3.333%	TUNISIE LEASING
UNIFACTOR 2005/1	5,000	200,000.000	206,040.548	0.215%	150,000	3.333%	TUNISIE LEASING
WIFACK LEASING 2006/1 B	5,000	300,000.000	311,753.425	0.325%	50,000	10.000%	EL WIFACK LEASING
MOURADI PALACE 2006 B	6,000	600,000.000	624,105.206	0.650%	80,000	7.500%	MOURADI PALACE
BTA		56,033,461.676	57,567,991.235	59.94%			1,534,529.559
BTA 6.9% MAI2022		4,000	4,362,950.137	4,557,913.880	4.746%		
BTA 7% FEVRIER 2015		8,000	8,099,945.000	8,144,724.677	8.481%		
BTA 7.5% AVRIL 2014		20,810	21,836,443.760	22,674,325.171	23.609%		
BTA 6.1% OCTOBRE 2013		4,300	4,233,732.650	4,364,676.475	4.545%		
BTA 6% MARS 2012		7,460	7,472,908.000	7,485,130.541	7.794%		
BTA 6.75% AVRIL 2010		9,722	10,027,482.129	10,341,220.491	10.768%		
Certificats de dépôt auprès d'Attijari Bank			6,500,000.000	6,782,883.334	7.063%		
DATE ACQUISITION	TAUX						
14/04/2008	5.85%	2 ANS	5,000,000.000	5,228,800.000	5.444%		
30/06/2008	5.90%	2 ANS	1,500,000.000	1,554,083.334	1.618%		
Billets de trésorerie			5,239,913.740	5,276,467.005	5.494%		
DATE ACQUISITION	TAUX						
04/02/2009	5.75%	90 jours	2,768,256.315	2,787,901.258	2.903%		
06/02/2009	5.75%	90 jours	2,471,657.425	2,488,565.747	2.591%		
Dépôts à termes			17,500,000.000	17,102,089.534	17.807%		
DATE ACQUISITION	TAUX	EMETTEUR	GARANT	DUREE			
09/10/2007	5.415%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	1 ANS	1,500,000.000	510,522.192	0.532%
12/06/2008	5.870%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	7,500,000.000	7,781,760.000	8.103%
16/06/2008	5.870%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	3,500,000.000	3,629,686.794	3.779%
24/06/2008	5.870%	ATTIJARI B.	ATTIJARI BANK	2 ANS	5,000,000.000	5,180,120.548	5.394%
Avoirs en Banque					961,320.050	1.001%	
Avoir en Banque					442,700.873	0.461%	
Sommes à l'encaissement					4,874,220.545	5.075%	
Sommes à Régler					-4,363,811.603	-4.544%	
Intérêts Courus sur Compte courant					8,210.235	0.009%	
Autres Actifs					54,631.054	0.057%	
Ecart sur Mise en pension					54,631.054	0.057%	
TOTAL ACTIF					96,039,194.185	100.000%	
PASSIFS					-291,772.961	-0.086%	
Opérateurs créditeurs					-82,779.619	-0.086%	
Autres créditeurs divers					-208,993.342	-0.218%	
ACTIF NET					95,747,421.224	99.914%	

SITUATION TRIMESTRIELLE PROVISOIRE DE SICAV BH PLACEMENTS**ARRETEE AU 31/03/2009****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 MARS 2009.**

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers intermédiaires de la société SICAV BH PLACEMENT arrêtés au 31 mars 2009.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers intermédiaires de SICAV BH PLACEMENT arrêtés au 31 mars 2009, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes

- Le ratio représenté par le rapport entre le portefeuille titre et le total actif devrait, selon l'article 2 du décret 2001-2278, être égal au minimum à 80%. Ce rapport, calculé par nos soins, s'est élevé environ à 62%.
- La société SICAV BHP détient des actions non admises à la cote de la bourse. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 29 de la loi 2001-83 relative au code des organismes de placement collectif et l'article 2 du décret 2001-2278.

Le Commissaire aux comptes :**Chiheb GHANMI - La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**

BILAN
au 31 mars 2009
 (Unité : en 1000 TND)

		31/03/2009	31/03/2008	31/12/2008
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille – titres	Notes 3-1	3 409 335	4 132 932	4 124 376
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		2 688 152	3 863 142	3 412 612
b - Obligations et Valeurs assimilées		721 183	269 790	711 764
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		2 036 018	1 696 644	946 322
a - Placement monétaires		999 603	999 626	499 585
b – Disponibilités		1 036 415	697 018	446 737
AC 3 - Créances d'exploitation		-	60 813	8 992
a - Dividendes & intérêts à recevoir		-	-	-
b - Titres de créances échus		-	-	-
c - Autres créances d'exploitation		-	60 813	8 992
AC 4 – Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		5 445 353	5 890 389	5 079 690
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-5	6 970	6 646	6 766
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-6	271 743	289 153	268 971
TOTAL PASSIF		278 714	295 799	275 736
ACTIF NET				
CP 1 –Capital		4 996 098	5 429 054	4 644 943
CP 2 - Sommes distribuables	3-3	170 542	165 536	159 011
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		163 987	162 834	39
b - Sommes distribuables de l'exercice		6 555	2 702	158 971
ACTIF NET	3-2	5 166 640	5 594 590	4 803 954
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 445 353	5 890 389	5 079 690

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er janvier au 31 mars 2009
(Unité = en 1000 TND)

	<i>Note</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2009</i> <i>Au</i> <i>31/03/2009</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2008</i> <i>au</i> <i>31/03/2008</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2008</i> <i>au</i> <i>31/12/2008</i>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	4-1	9 419	3 481	191 976
a - Dividendes		-	-	161 294
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 419	3 481	30 682
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	5 621	9 643	22 168
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 041	13 124	214 144
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-7	5 790	6 646	25 543
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 250	6 478	188 601
<u>PR 3 - Autres produits</u>		2 330	2 169	10 406
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-8	5 171	6 032	22 885
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 410	2 615	176 122
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		146	87	-17 150
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 555	2 702	158 971
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 146	- 87	17 150
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		327 305	- 174 855	- 579 813
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		- 106 342	- 26 435	283 614
* Frais de négociation		- 18 784	- 504	15 379
RESULTAT NET DE LA PERIODE		208 589	- 199 179	- 135 456

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2009
(Unité en 1000 TND)

	<i>Période du</i> <i>01/01/2009</i> <i>au</i> <i>31/03/2009</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2008</i> <i>Au</i> <i>31/03/2008</i>	<i>Année 2008</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	6 410	2 615	176 122
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	327 305	- 174 855	- 579 813
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	- 106 342	- 26 435	283 614
d - Frais de négociation de titres	- 18 784	- 504	15 379
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>			173 345
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>			
a – Souscriptions	244 526	4 219 552	4 940 176
* Capital	536 600	9 036 000	10 581 300
* Régularisation des sommes non distrib.	- 300 192	- 4 936 319	- 5 779 807
* Régularisations des sommes distrib.	8 112	119 872	138 682
* Droits d'entré			-
b – Rachats	90 429	4 071 074	5 472 709
* Capital	197 900	8 666 000	11 720 200
* Régularisation des sommes non distrib.	- 110 468	- 4 709 826	- 6 387 887
* Régularisation des sommes distrib.	2 997	114 900	140 396
* Droits de sortie			-
VARIATION DE L'ACTIF NET	362 686	- 50 701	- 841 336
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	4 803 954	5 645 290	5 645 290
b - En fin de période	5 166 640	5 594 590	4 803 954
<u>AN 5 - Nombre d'actions (ou de parts)</u>			
a - En début de période	108 236	119 625	119 625
b - En fin de période	111 623	123 325	108 236
VALEUR LIQUIDATIVE	46.287	45.365	44.384
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	-	-	-

**Notes aux états financiers intermédiaires
(les chiffres sont exprimés en dinars)**

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2009 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2009 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 31/03/2009, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/03/2009 ou par rapport à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes sur le bilan**3-1 Note sur le Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2009 à 3 409 335 dinars et se détaille par catégorie de titre comme suit:

Désignation Du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2009	% de l'actif net	% de l'actif	% du K de l'émet
A – Actions, valeurs assimilées et droit rattachés :						
1 - Actions, valeurs assimilées et droit rattachés admis à la cote						
<u>ACTIONS</u>						
ARTES	8 570	83 920,649	85 160,090	1,65%	1,56%	-
ASSAD	1 109	11 691,487	12 767,917	0,25%	0,23%	-
ATB NG 01012009	1 101	5 945,400	6 176,610	0,12%	0,11%	-
ATB NS 01012009	2 569	13 946,000	14 412,090	0,28%	0,26%	-
Attijari Leasing	14 906	740 725,484	202 125,360	3,91%	3,71%	-
BATAM	13 623	193 483,581	0,000	0,00%	0,00%	-
BNA	4 185	40 296,000	40 247,145	0,78%	0,74%	-
BT	781	87 954,650	88 665,368	1,72%	1,63%	-
BTE	800	25 280,000	25 558,400	0,49%	0,47%	-
CIL NG J 01012009	2 400	38 040,000	47 136,000	0,91%	0,87%	-
ELECTRO-STAR	761	6 133,660	6 237,917	0,12%	0,11%	-
GIF	4 452	11 789,420	11 873,484	0,23%	0,22%	-
MONOPRIX	561	73 377,000	73 485,390	1,42%	1,35%	-
POULINA GH	60 000	380 945,352	337 560,000	6,53%	6,20%	-
SFBT	6 526	74 319,708	77 574,562	1,50%	1,42%	-
SOTRAPIL	1 298	24 260,391	12 303,742	0,24%	0,23%	-
SOTUMAG	142 000	400 929,847	252 476,000	4,89%	4,64%	-
SPDIT-SICAF	29 990	136 063,014	149 800,050	2,90%	2,75%	-
STB	1 700	15 324,000	15 305,100	0,30%	0,28%	-
STEQ	1 161	12 418,955	15 093,000	0,29%	0,28%	-
T.AIR NG01072008	7 800	28 860,000	17 160,000	0,33%	0,32%	-
TLS	16 353	364 528,399	367 599,087	7,11%	6,75%	-
TPR	17 000	84 387,356	86 190,000	1,67%	1,58%	-
TUNINVEST	6 655	87 464,570	87 806,070	1,70%	1,61%	-
TUNISAIR	14 330	32 042,500	32 113,530	0,62%	0,59%	-
UBCI	1 500	30 272,418	69 180,000	1,34%	1,27%	-
Désignation Du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2009	% de l'actif net	% de l'actif	% du K de l'émet
A – Actions, valeurs assimilées et droit rattachés :						
1 - Actions, valeurs assimilées et droit rattachés admis à la cote :						
<u>OBLIGATIONS</u>						
AFRICA 2003	1 000	40 000,000	41 295,342	0,80%	0,76%	-
BH 2008	5 000	500 000,000	524 010,959	10,14%	9,62%	-
WIFAK LEASE	2 500	150 000,000	155 876,712	3,02%	2,86%	-
<u>DROITS</u>						
AMS Da 1999	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	-
TLS DA1/57 020309	3 477	1 356,030	1 321,260	0,03%	0,02%	-
TUNIS RE DA	10	0,000	0,000	0,00%	0,00%	-
2 - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote :						
BTS	50	500,000	500,000	0,01%	0,01%	-
TUNIS-RE	40 000	480 000,000	394 000,000	8,22%	7,80%	-

3- Titres OPCVM :

SICAV BHO	1 226	128 169,719	127 663,380	2,47%	2,34%	-
-----------	-------	-------------	-------------	-------	-------	---

3-2 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à 999 603 dinars au 31.03.2009 et représente les placements en certificats de dépôt :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2009	Emetteur	% actif net
Certificat de dépôt	1 000,000	999,603	BH	19,35%
Total	1 000,000	999,603		19,35%

3-3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2009 à 6 970 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2009	31-03-2008
Rémunération du gestionnaire à payer	5 499	6 352
Rémunération du dépositaire à payer	1 471	294
Total	6 970	6 646

3-4 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2009 à 271 743 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31-03-2009	31-03-2008
Jetons de présence	2 654	3 690
Actionnaires. dividendes à payer	247 101	261 726
Redevance du C.M.F à payer	5 521	5 560
Etat. retenue à la source	26	53
Honoraires du C.A.C à payer	16 282	17 953
Rémunérations président du conseil	150	150
T.C.L à payer	9	21
Total	271 743	289 153

3-5 Notes sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2009 se détaille ainsi :

Désignations	31.03.2009			31.03.2008
	Résultats D'exploitation	Régularisations	Sommes Distribuables	Sommes Distribuables
Ex. antérieur	176 122	-17 150	158 971	162 834
Exercice 2008	6 410	146	6 555	2 702
Total	182 532	-17 004	165 526	165 536

3-6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2009 au 31-03-2009 se détaillent ainsi :

Désignations	31-03-2009	31-03-2008
Capital au 31-12-(N-1) (en nominal)	11 823 600	11 962 500
• Frais de négociation	-15 379	-1 763
• Différence d'estimation	- 579 813	233 617
• Moins-value réalisée	283 614	74 638
• Régularisation	-5 708 068	-6 623 702
Capital en V.L	4 803 954	5 645 290
• Nombre de titre	108 236	119 625
Souscriptions réalisées (en nominal)	536 600	9 036 000
• Montant	5 366	90 360
• Nombre de titres		
Rachats effectués (en nominal)	197 900	8 666 000
• Montant	1 979	86 660
• Nombre de titres		
Capital au 31-03		
• En nominal	12 332 500	12 332 500
• Frais de négociation	-18 784	-504
• Différence d'estimation	327 305	-174 855
• Moins values réalisée	-106 342	-26 435
• Régularisations		
• Capital en VL	5 166 640	6 536 116
• Nombre de titre	111 623	123 325
• Nombre des actionnaires	190	210

4- Notes sur l'état de résultats

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31-03-2009 la somme de 9 419 dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	31-03-2009	31-03-2008
<u>Dividendes</u>		
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	9 419	3 481
Total	9 419	3481

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2009 à 5 621 dinars et présente le montant des intérêts courus au titre de la période allant du 01-01-2009 au 31-03-2009 sur les certificats de dépôt et se détaillent ainsi :

Intérêts	31.03.2009	31.03.2008
Certificat de dépôt	5 621	9 643
Total	5 621	9 643

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2009 à 5 790 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2009	31.03.2008
Rémunération du gestionnaire	5 499	6 352
Rémunération du dépositaire	291	294
Total	5 790	6 646

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2009 à 5 171 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2009	31.03.2008
Redevance C.M.F	1 222	1 411
Honoraires du Commissaire aux comptes	2 892	2 924
Jetons de présence	489	565
Rémunération du Président du Conseil	556	524
T.C.L	9	37
Autres charges	4	1
Total	5 171	6 032

4-5 Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements / actif net, soit : $5\,790 / 5\,166\,640 = 0.11 \%$
- Autres charges / actif net, soit : $5\,171 / 5\,166\,640 = 0.10 \%$

4-6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la SIFIB BH ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ATTIJARI LEASING**

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société ATTIJARI LEASING, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Fethi NEJI et M. Salah DHIBI.

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007 (*)
<u>ACTIF</u>			
Caisse et Avoirs auprès des Banques	1	1 379 626	2 758 635
Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring	2	77 279 668	74 722 768
Portefeuille - titre commercial	3	572 104	0
Portefeuille d'Investissement	4	613 120	690 037
Valeurs immobilisées	5	2 385 007	2 600 042
Autres actifs	6	2 748 796	2 052 520
TOTAL ACTIF		84 978 321	82 824 002
<u>PASSIF</u>			
Concours Bancaires.	7	1 006	24 942
Comptes Courants des Adhérents	8	702 740	768 481
Emprunts et Ressources spéciales	9	61 485 884	73 722 038
Dettes Fournisseurs	10	4 204 963	2 191 159
Autres Passifs	11	7 019 649	8 912 603
TOTAL PASSIF		73 414 242	85 619 223
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	12		
Capital social		21 250 000	12 500 000
Réserves		1 999 635	1 999 635
Effets des modifications comptables		(662 188)	(662 188)
Autres capitaux propres		3 250 000	3 250 000
Résultats reportés		(16 132 669)	(21 468 170)
Résultat de l'exercice		1 859 301	1 585 502
TOTAL CAPITAUX PROPRES		11 564 079	(2 795 221)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		84 978 321	82 824 002

(*) Les données de l'exercice 2007 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007 (*)
<u>Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring</u>	<u>13.1</u>		
Intérêts de leasing	13.1.1	7 107 091	8 427 073
Autres produits d'exploitation	13.1.2	129 509	209 736
Revenus de factoring	13.1.3	396 843	366 479
<u>Total des Produits d'exploitation</u>		7 633 443	9 003 288
Charges financières nettes	13.2	(4 878 172)	(6 015 731)
Commissions encourues	13.3	(51 967)	0
Produits des placements et participations	13.4	146 902	128 503
PRODUITS NETS		2 850 206	3 116 060
<u>Charges d'exploitation</u>			
Charges de personnel	13.5	(1 202 194)	(1 193 411)
Dotations aux amortissements	13.6	(371 648)	(347 925)
Autres charges d'exploitation	13.7	(765 549)	(652 010)
<u>Total des Charges d'exploitation</u>		(2 339 391)	(2 193 346)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		510 815	922 714
Reprises sur provisions sur créances	13.8	2 246 334	2 590 268
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	13.9.1	(900 523)	(1 882 048)
Dotations aux provisions pour autres risques	13.9.2	(29 653)	(18 067)
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de factoring	13.9.3	(54 859)	(6 922)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 772 114	1 605 945
Autres gains ordinaires	13.10	167 799	44 981
Autres pertes ordinaires	13.11	(2 505)	(15 245)
Impôts sur les bénéfices	13.12	(78 107)	(50 178)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 859 301	1 585 502
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 859 301	1 585 502

(*) Les données de l'exercice 2007 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007 (*)
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>			
Encaissements reçus des clients		57 874 683	60 000 698
Encaissements reçus des acheteurs factorés		11 423 531	10 635 471
Financements des adhérents		(10 321 203)	(9 657 187)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(2 063 231)	(2 193 980)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location.		(47 412 363)	(32 765 678)
Intérêts payés		(5 373 924)	(6 504 449)
Impôts et taxes		(2 378 357)	(4 124 716)
Remboursement dettes fiscales		(880 556)	(880 556)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(851 021)	121 571
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	14.1	17 559	14 631 174
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(47 955)	(13 512)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		21 000	539 100
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		118 317	200 665
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	14.2	91 362	726 253
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>			
Encaissements suite à l'augmentation du capital		12 500 000	0
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts		5 000 000	1 824 000
Remboursement d'emprunts		(21 463 625)	(18 998 726)
Flux liés au financement à court terme		2 500 000	
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	14.3	(1 463 625)	(17 174 726)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(1 354 704)	(1 817 299)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		2 733 692	4 550 991
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE		1 378 987	2 733 692

(*) Les flux de 2007 ont été retraités pour les besoins de comparabilité

ENGAGEMENTS HORS BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008
 (Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
PASSIFS EVENTUELS		0	0
Cautions , avals et autres garanties données		0	0
ENGAGEMENTS DONNEES	15.1	1 054 373	803 262
Engagements de financement en faveur de la clientèle		1 054 373	803 262
Engagements sur titres		0	0
ENGAGEMENTS RECUS	15.2	12 987 174	11 839 984
Effets escomptés non échus		16 172	41 748
Garanties reçues		3 277 325	3 669 518
Intérêts à échoir sur contrats actifs		9 693 677	8 128 718
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	15.3	11 758 921	16 029 409
Emprunts Obligataires souscrits non encore encaissés		0	0
Emprunts Extérieurs obtenus non encore encaissés		0	0
Garanties		11 758 921	16 029 409

1- Présentation de la société

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « GENERAL LEASING » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital de cinq millions (5 000 000) de dinars, au moyen d'apports en numéraire, divisé en 500.000 actions nominatives de Dix (10) dinars chacune entièrement libérées, ainsi qu'il résulte

- des statuts de la société enregistrés à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau-Tunis, le 13 décembre 1994, volume 13, Série D, case 205,
- d'un acte de déclaration de souscription et de versement reçu le 13 décembre 1994 par Mr le Receveur de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er bureau - Tunis, enregistré à la même date, Volume 13, Série D, Case 204,
- d'un acte de dépôt des documents constitutifs au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis effectué le 5 janvier 1995 sous le n° D24260597,
- et, de la publication au journal officiel de la République Tunisienne N° 6 en date du 14 janvier 1995.

La société "ATTIJARI LEASING" est immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n° B125651997 et, fiscalement sous le n° 496311 P/A/M/ 000. Elle a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/03/1999 a décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter de cinq millions (5.000.000) de dinars à sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars, ainsi qu'il résulte :

- du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 1999 enregistré le 27 Avril 1999 à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau – Tunis sous le Volume 65, Série A, Case 398,
- de la déclaration de souscription et de versement dressée le 6 Mai 1999 et enregistrée à la Recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau – Tunis le 6 Mai 1999, Volume 23, Série D, Case 64,
- du dépôt au tribunal de 1ère Instance de Tunis en date du 12 Mai 1999 Sous le n° D24260597,
- et, des publications au JORT- A.L.R.J n° 53 du 21 Mai 1999 dont une copie a été enregistrée le 12 Septembre 2000 à la recette d'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau - Tunis sous le N° 808528, quittance N° 9066.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25/04/2000 a décidé d'augmenter en numéraire le capital de la société pour le porter de sept millions cinq cent mille (7 500 000) de dinars à dix millions (10 000 000) de dinars, par l'émission de 250 000 actions nouvelles au prix de vingt (20) dinars chacune à raison de dix (10) dinars de nominal et de dix (10) dinars représentant une prime d'émission entièrement libérées.

La Bourse a accordé, en date du 17 Juin 1999, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société "ATTIJARI LEASING" au premier marché de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Aux termes du procès-verbal en date du 15 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société "ATTIJARI LEASING" a décidé d'augmenter le capital social de la somme de deux

millions cinq cent mille (2.500.000) de Dinars pour le porter de dix millions (10.000.000) de Dinars à douze millions cinq cent mille (12.500.000) de dinars , et ce, par l'émission de 250 000 actions nouvelles de dix (10) dinars chacune à souscrire en numéraire, intégralement libérées lors de la souscription, étant bien précisé que lesdites actions nouvelles sont toutes nominatives.

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions.
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission au pair de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT.
- Modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Actuellement, le siège social de la société est situé à la rue du lac d'Annecy, 1053- Les Berges du Lac Tunis.

La société "ATTIJARI LEASING" est régie par la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006/19 du 2 mai 2006.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par ce même décret.

2.1- Présentation des états financiers

Les comptes de la société "ATTIJARI LEASING" sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par la mise à jour du système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996). Contrairement à l'exercice précédent et à la clôture de l'exercice 2008, et afin de se conformer au secteur de leasing, la société « ATTIJARI LEASING » a changé la présentation de ses états financiers en se rapportant aux normes comptables relatives aux banques et notamment la NCT 21 et la norme comptable relative aux contrats de location NCT 41.

2.2- Base de mesure et conventions comptables appliquées

Les états financiers de la société "ATTIJARI LEASING" sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les conventions comptables retenues sont en conformité avec les normes comptables généralement admises en Tunisie.

Les conventions comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- Les immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, augmenté des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX APPLIQUES EN 2008	TAUX APPLIQUES EN 2007
Logiciels	33%	33%
Construction	5%	5%
Matériel de transport	20%	20%
Installation générale	10%	10%
Mobilier matériel de bureau	20%	10%
Matériel informatique.	33%	15%

Pour l'exercice 2008, la société a changé les taux d'amortissement appliqués aux mobiliers, matériel de bureau et au matériel informatique comme indiqué ci-dessus. Ces taux ont été appliqués à la Valeur Comptable Nette de chaque matériel au premier janvier 2008, conformément aux dispositions du décret 2008-492 du 25/02/2008.

2.2.2- Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Pour les contrats conclus avant le 1^{er} janvier 2008, ces immobilisations sont enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et ce durant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, le preneur aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle, arrêtée contractuellement.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, durant la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre, de le sous louer ou de le nantir.

Pour les contrats de leasing conclus avant le 31/12/2007, le mode d'amortissement appliqué est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications, et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2.2.3- PRETS ACCORDES

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

2.2.4- emprunt

Le principal des emprunts contractés est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la

rubrique «emprunt et ressources spéciales».

2.2.5- Politique de provision

Les provisions sont déterminées selon les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n°91/24 émise par la Banque Centrale de Tunisie en date du 17/12/1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes 99-04 et 2001-12.

Les provisions résultant de l'application de ces circulaires sont déterminées en appliquant les taux de provisions par classe sur les risques bruts diminués des produits réservés, de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur intrinsèque du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de cinq :

Taux de provision par classe

A : actifs courants	0%
B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2 : actifs incertains	20%
B3 : actifs préoccupants	50%
B4 : actifs compromis	100%

2.2.6- Evaluation des Créances

1- METHODOLOGIE D'EVALUATION

La détermination des provisions à constituer sur les créances clients est réalisée suivant la démarche suivante :

- ⇒ Détermination de la population à examiner ;
- ⇒ Classification des engagements, en fonction de leur situation au 31 décembre 2008, en 5 catégories à savoir : actifs courants (sains) et actifs classés (nécessitant un suivi particulier, incertains, préoccupants et compromis) ;
- ⇒ Application du taux de la provision à affecter à chaque catégorie ;
- ⇒ Prise en compte des soldes créditeurs clients ;
- ⇒ Prise en compte des événements postérieurs ;
- ⇒ Prise en compte des garanties considérées comme réelles ;
- ⇒ Prise en compte de la valeur intrinsèque du matériel en leasing ;
- ⇒ Détermination des risques encourus.

2- CLASSIFICATION

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2008 qui concernent principalement :

- L'ancienneté des impayés constatés sur les loyers et les autres factures :

CLASSES	RETARD DE PAIEMENT
1	inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	supérieur à 360 jours

- Les clients en contentieux ; situation de jugement, d'attente de grosse, d'exécution, de remplacement ou de recours au fonds, ont été affectés à la Classe 5, et ce, pour des raisons de distinction. Cette classe est traitée de la même manière que la classe 4 en matière de provision.
- La revue des événements postérieurs à la date de clôture ayant un impact sur le niveau de risque de non recouvrement des créances clients.

Cette approche a été modulée pour tenir compte des situations particulières, notamment celles relatives aux :

- Clients en contentieux ;
- Clients en arrêt de facturation ;
- Arrangements et règlements intervenus après la date d'arrêter pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2008.

3- TAUX DE PROVISION

L'application des normes prudentielles sectorielles en vigueur en Tunisie conduit à retenir des taux de provisions prédéterminés par classe d'actifs nets (encours d'engagements diminués des garanties considérées comme réelles) :

CLASSE	TAUX DE PROVISION
0	0%
1	0%
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Conformément à l'article 9 de la circulaire aux banques n° 91-24, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste « créances sur la clientèle ». Cette méthode ne concerne que les actifs classés (2,3, et 4).

4- PRISE EN COMPTE DES GARANTIES

* Garanties retenues

Pour la détermination des provisions, seules les garanties suivantes ont été retenues :

- ⇒ Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- ⇒ Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- ⇒ Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- ⇒ Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ou encore auprès des sociétés de développement touristique ;
- ⇒ Les immobilisations données en leasing.

* Évaluation des garanties

- Garanties hypothécaires

Les garanties hypothécaires, dont le fondement juridique est reconnu, ont été évaluées à leur juste valeur en se basant sur leur nature et des possibilités réelles de leur réalisation. Cette valeur a été déterminée en tenant compte de la valeur déterminée par une expertise externe, tout en se référant aux prix du marché, corrigée par des décotes annuelles par type de bien afin de tenir compte de leur dépréciation éventuelle.

- Garanties portant sur les immobilisations données en leasing:

- Matériel standard : valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge ;
- Matériel spécifique : valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeuble : valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

Pour les clients en contentieux ou classés et ayant une situation difficile, tout recouvrement effectué au cours de l'exercice ne peut permettre une reprise de provisions que si la valeur des garanties retenues ci-dessus est ramenée à zéro.

De même, les circulaires sus-citées s'appliquent également pour l'activité de factoring avec certaines exceptions à savoir :

- Les créances saines sont considérées comme des garanties qui ne sont pas imputables sur le risque encouru. Ces garanties sont déduites des engagements des adhérents pour le calcul de la provision requise.
- Les créances à considérer comme saines sont les créances détenues sur les acheteurs dans les limites suivantes :
 - des créances non échues ainsi que des créances échues dont le retard de règlement ne dépasse pas 30 jours pour les acheteurs du secteur privé.
 - des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour les acheteurs du secteur public.

2.2.7- Revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

A partir du 01 janvier 2008, et selon les dispositions de la norme comptable n°41 relative aux contrats de location, les produits financiers des nouveaux contrats sont portés aux revenus alors que les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont constatés en produits au fur et à mesure que des impayés sont enregistrés pour des créances non classées.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits non encaissés sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés venant en déduction du poste créances sur la clientèle. Cette méthode ne concerne que les actifs classés B2, B3 ou B4, et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991.

Les dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT 91/24 du 17/12/1991 demeure applicables avec l'entrée en vigueur de la norme comptable 41.

2.2.8- REGIME FISCAL

La société ATTIJARI LEASING est soumise au droit commun. En matière d'impôt indirect, elle est totalement assujettie à la TVA.

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « État, T.V.A collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « État, TVA récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

De même, la société est soumise aux dispositions des articles 16 à 18 de la loi de finance pour la gestion 2001 relatifs au traitement des amortissements financiers, concernant les crédits accordés avant 2008.

La loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006, portant loi de finances pour l'année 2007 dans ses articles 41 à 44, a introduit des changements quant à la déduction par les entreprises des amortissements au titre des actifs immobilisés exploités dans le cadre des contrats de leasing. Ces nouvelles dispositions sont entrées en application à compter du 01-01-2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun et notamment les dispositions des articles 41, 44 et 49 à 51 de la loi n° 2007/70 du 27/12/2007 portant loi de finance pour l'année 2008.

2.2.9 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice comptable de la société ATTIJARI LEASING débute le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Toutefois et selon les dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94/117, les sociétés, dont les titres de capital ou donnant accès au capital sont admis à la cote de la bourse, sont tenues de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser, au plus tard deux mois après la fin du premier semestre de l'exercice comptable sur supports papiers et magnétique, des états financiers intermédiaires accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes les concernant.

2.2.10- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société ATTIJARI LEASING sont établis en dinar tunisien.

2.2.11- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Un changement de méthodes de présentation a été opéré pour l'arrêté des états financiers annuels au 31/12/2008 ; et ce, afin de se conformer aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999, à la NCT n° 41 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

Dans un objectif de comparabilité, les données de l'exercice 2007 ont été retraitées.

NOTE -1- Caisse et Avoirs auprès des Banques

A la clôture de l'exercice 2008, le total des liquidités a atteint un montant de 1 379 626 DT contre 2 758 635 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	En DT	
		SOLDE RETRAITE 31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
- Banques	1 379 614	2 758 583	2 758 583
- Caisse	12	52	52
- Effets ❶			615 600
- Moins Provisions sur effets à l'encaissement ❶			-44 249
TOTAL	1 379 626	2 758 635	3 329 986

❶ Pour les besoins de comparabilité, le solde de 2007 a été retraité, et ce, par reclassement des effets à l'encaissement sur la clientèle dans la rubrique « Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring ».

NOTE -2- Créances sur la clientèle de Leasing & Factoring

Au 31 décembre 2008, les créances nettes sur la clientèle s'élèvent à 77 279 668 DT contre 74 722 768 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations destinées à la location	2.1	37 357 187	67 247 181
Prêts accordés	2.2	34 254 175	
Clients et comptes rattachés	2.3	3 295 345	4 204 933
Acheteurs factorés	2.4	2 372 961	3 270 654
TOTAL		77 279 668	74 722 768

2.1- IMMOBILISATIONS destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements et de provisions, s'élevant à un montant de 37 357 187 DT à la clôture de l'exercice, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations en location	199 663 226	243 038 283
Immobilisations en cours	440 499	138 780
<Amortissements>	-150 514 140	-162 572 595
<Provisions>	-12 232 398	-13 357 288
TOTAL	37 357 187	67 247 180

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 200 103 725 DT au 31/12/2008 contre 243 177 063 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements et les provisions cumulés s'élèvent respectivement à 162 746 538 DT au 31 décembre 2008 contre 175 929 883 DT au 31 décembre 2007. Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations destinées à la location en 2008 :

	En DT		
	VALEUR BRUTE	AMORT. /PROV.	VALEUR NETTE
SOLDES AU 31 DECEMBRE 2007	243 177 064	(162 572 595)	80 604 469
MOINS : PROVISIONS		(12 232 398)	(12 232 398)
ADDITIONS DE L'EXERCICE	745 864		
- Investissements	209 094		209 094
- Consolidations	215 868		215 868
- Relocations	19 184		19 184
- Immobilisations en cours	301 718		301 718
RETRAITS DE L'EXERCICE	43 772 203		
- Cessions à la Valeur résiduelle	(27 372 320)	27 367 513	(4 807)
- Cessions anticipées	(13 555 824)	10 010 759	(3 545 065)
- Remplacement	(2 215 516)	1 120 138	(1 095 378)
- Consolidations	(628 543)	412 675	(215 868)
REGULARISATIONS	(47 000)		(47 000)
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE		(26 852 630)	(26 852 630)
MOINS : PROVISIONS			
SOLDES AU 31 12 2008	200 103 725	(162 746 538)	37 357 187

2.2- prêts accordés

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2008 à 34 254 175 DT et se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE
Prêts accordés	44 453 236	< 10 199 061 >	34 254 175
TOTAUX	44 453 236	< 10 199 061 >	34 254 175

A partir de 2008, et conformément à la NC 41, les immobilisations destinées à la location sont présentées au bilan en tant que créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Les mouvements enregistrés au niveau de ce poste, durant l'exercice 2008, sont indiqués ci-après :

DESIGNATION	En DT		
	VALEUR BRUTE	AMORT	VALEUR NETTE
Additions de l'exercice	45 107 952	-10 252 245	34 855 707
- Investissements	43 475 172	(10 006 275)	33 468 897
- Relocations	1 632 780	(245 970)	1 386 810
Retraits de l'exercice	-654 716	53 184	-601 532
- Remplacement	(586 025)	34 586	(551 439)
- Cessions anticipées	(68 691)	18 598	(50 093)
TOTAL	44 453 236	-10 199 061	34 254 175

2.3- Clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2008, le solde net de ce poste, s'élevant à 3 295 345 DT contre 4 204 933 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Clients	29 772 472	31 157 666	31 157 666
Effets à l'encaissement	44 249	65 269	
A déduire :			
- Provisions	-21 073 399	-21 247 866	-21 247 866
- Produits réservés	-3 306 179	-3 628 338	-3 628 338
- Produits réservés sur intérêts de retards des relations classées	-2 097 549	-2 097 549	-2 097 549
Provision sur effets à l'encaissement	-44 249	-44 249	

TOTAL	3 295 345	4 204 933	4 183 913
--------------	------------------	------------------	------------------

❶ Pour les besoins de comparabilité, le solde 2007 a été retraité et ce par reclassement des effets à l'encaissement sur la clientèle qui figuraient, en 2007, au niveau de la rubrique « caisse et avoirs auprès des banques ». La valeur brute de ces effets totalise à 65 269 dont 44 249 DT sont provisionnés.

❷ **LES PROVISIONS SUR LES ENGAGEMENTS DE LEASING SE PRESENTENT COMME SUIT :**

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Provisions sur le total des engagements clients	(33 163 882)	(34 463 239)
Complément de provisions	(17 546)	(17 546)
Provisions sur encours reclassées	12 108 029	13 232 919
TOTAL	(21 073 399)	(21 247 866)

*** Structure du portefeuille créances :**

La valeur brute du portefeuille clients, au 31/12/2008, s'élève à 113 016 KDT contre 110 557 KDT au 31/12/2007, soit une augmentation de 2,2%.

La valeur brute du portefeuille créances courantes et de la classe (1) s'élève à 59 650 KDT au 31/12/2008 contre 53 694 KDT à la fin de l'exercice précédent, représentant respectivement 52,78% et 48,56% du total des créances de la société ATTIJARI LEASING.

En revanche, la valeur du portefeuille des créances classées (2, 3, 4 et 5) s'élève à 53 366 KDT à la clôture de l'exercice contre 56 863 KDT au 31/12/2007, représentant respectivement 47,22% et 51,43 % des créances totales.

*** Répartition du portefeuille créances par classe de risque**

La répartition de toutes les créances se présente comme suit :

CLASSE	En KDT			
	31/12/2008		31/12/2007	
	VALEUR	%	VALEUR	%
Classe 0	36 593	32%	30 919	28%
Classe 1	23 057	21%	22 775	21%
Classe 2	3 060	3%	2 689	2%
Classe 3	268	0%	2 045	2%
Classe 4 et 5	50 038	44%	52 129	47%
TOTAL	113 016	100%	110 557	100%

*** CREANCES IMPAYEES :**

Au 31 décembre 2008, le volume des impayés a atteint la somme de 29 772 KDT contre 31 158 KDT au 31 décembre 2007, représentant respectivement 26,34% et 28,18% du total des engagements. L'analyse des créances impayées se présente comme suit :

*** Répartition des impayés par classe de risque :**

Au 31 décembre 2008, les impayés par classe de risque se répartissent comme suit :

Classe	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Classe 0	120	20 804
Classe 1	775 819	923 331

Classe 2	339 295	462 481
Classe 3	46 261	679 891
Classe 4	9 599 492	12 580 292
Classe 5	19 011 488	16 490 867
TOTAL	29 772 474	31 157 666

Les provisions et les produits réservés, résultant de la classification des créances, totalisent 38 567 610 DT au 31 décembre 2008 contre 40 189 126 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils s'analysent ainsi :

En DT

PROVISIONS & PRODUITS RESERVES	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Provisions	33 163 882	34 463 239	-1 299 357
Produits réservés	5 403 728	5 725 887	-322 159
TOTAL	38 567 610	40 189 126	-1 621 516

1- PROVISIONS

Au 31/12/2008, les provisions s'élèvent à 33 163 882 DT contre 34 463 239 DT à la clôture de l'exercice précédent. La variation enregistrée de -1 299 357 DT s'analyse comme suit :

En DT

DESIGNATION	31/12/2008
- Dotation de l'exercice	900 523
- Reprise sur provisions	-2 199 880
TOTAL	-1 299 357

Au 31 décembre 2008, les provisions par classe de risque se répartissent comme suit :

En DT

CLASSE	PROVISION 31/12/2007	RECLASSEMENT 2008	DOTATION	REPRISE	PROVISION 31/12/2008
Classe 5	19 186 553	2 683 480	342 081	-414 708	21 797 406
Classe 4	15 095 125	-2 758 131	535 045	-1 528 961	11 343 078
Classe 3	167 882	-166 111	589	-1 770	590
Classe 2	13 679	-3 276	22 808	-10 403	22 808
Classe 1	0	16 582	0	-16 582	0
Classe 0	0	227 456	0	-227 456	0
TOTAL	34 463 239	0	900 523	-2 199 880	33 163 882

- Répartition des provisions entre les créances impayées et les créances non échues :

En DT

CLASSE	PROV / ENCOURS	PROV / IMPAYE
Classe 5	6 638 970	15 158 435
Classe 4	5 448 306	5 894 772
Classe 3	182	408
Classe 2	20 571	2 237
Classe 1	0	0
Classe 0	0	0
TOTAL	12 108 029	21 055 852

2- AGIOS RESERVES

Les agios réservés sont présentés en déduction des comptes clients conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles.

Au 31/12/2008, les agios réservés totalisent 5 403 728 DT contre 5 725 887 DT au 31/12/2007.

* Répartition des agios par classe de risque

Les agios réservés se répartissent par classe de risque comme suit :

CLASSE	En DT		
	PRODUITS RESERVES 2008	PRODUITS RESERVES 2007	VARIATION
CLASSE 5	3 125 807	2 714 082	411 725
CLASSE 4	2 223 787	2 842 306	-618 519
CLASSE 3	6 049	114 402	-108 353
CLASSE 2	48 085	55 097	-7 012
CLASSE 1	0	0	0
CLASSE 0	0	0	0
TOTAL	5 403 728	5 725 887	-322 159

2.4- Acheteurs factorés

Au 31 décembre 2008, le solde net de ce poste, s'élevant à 2 372 961 DT contre 3 270 654 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	En DT	
		SOLDE RETRAITE 31/12/2007	SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Comptes des acheteurs factorés ❶	3 186 592	3 553 850	3 553 850
Effets à l'encaissement ❷	299 620	550 330	
A déduire :			
- Provisions	-795 056	-755 982	-755 982
- Produits réservés	-318 195	-77 544	-77 544
TOTAL	2 372 961	3 270 654	2 720 324

❶ L'engagement factoring en net se présente comme suit :

Acheteurs factorés en brut	3 186 592 DT
Fonds de garantie	<u>-693 240 DT</u>
TOTAL NET	2 493 352 DT

Le détail selon la classification est le suivant :

CLASSE	ENGAGEMENT BRUT	FONDS DE GARANTIE	ENGAGEMENT NET
CLASSE 0	2 118 708	514 886	1 603 822
CLASSE 1	91 152	57 500	33 652
CLASSE 2			
CLASSE 3			
CLASSE 4	976 732	120 854	855 878
TOTAL	3 186 592	693 240	2 493 352

❷ Pour les besoins de comparabilité, le solde de l'exercice 2007 a été retraité et ce par reclassement des effets à l'encaissement sur la clientèle, qui figuraient en 2007, dans la rubrique « caisse et avoirs auprès des banques ».

* Structure des créances :

La valeur brute des créances clients factoring s'élève, au 31/12/2008, à 3 187 KDT contre 3 554 KDT au 31/12/2007.

Au 31/12/2008, la valeur brute des créances courantes et de la classe (1) s'élève à 2 210 KDT, représentant 69 % du total des créances factoring d'ATTIJARI LEASING.

En revanche, la valeur des créances classées 4, sans engagements hors bilan, s'élève à 977 KDT, à la clôture de l'exercice, représentant 31% des créances totales de factoring.

* Répartition des créances et des provisions par classe de risque

La répartition par classe de risque de toutes les créances factoring et des provisions se présente comme suit :

CLASSE	31/12/2008		En DT 31/12/2008		
	VALEUR BRUTE	%	PROVISION	VCN	%
Classe 0	2 118 708	66%	0	2 118 708	89%
Classe 1	91 152	3%	0	91 152	4%
Classe 2	0	0%	0	0	0%
Classe 3	0	0%	0	0	0%
Classe 4	976 732	31%	-795 056	181 676	8%
TOTAL	3 186 592	100%	-795 056	2 391 536	100%

• Répartition des agios réservés par classe de risque

Les agios réservés sont présentés en déduction des comptes clients, conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre des finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles.

Au 31/12/2008, les agios réservés, totalisant 318 195 DT au 31/12/2008 contre 77 544 DT au 31/12/2007, comportent un montant de 257 373 DT qui aurait dû être présenté parmi les autres actifs courants.

Les agios réservés se répartissent, au 31 décembre 2008, par classe de risque comme suit :

En DT	
CLASSE	AGIOS RESERVES
CLASSE 4	60 822
PRODUITS À RECEVOIR	257 373
TOTAL GENERAL	318 195

NOTE -3- Portefeuille - titres commercial

Le portefeuille commercial correspond aux titres de transaction et de placement détenus par la société pour son propre compte. A la clôture de l'exercice, cette rubrique totalise 572 104 DT correspondant à 5 500 actions « Sud Obligataires SICAV » évaluées à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2008.

NOTE -4- Portefeuille d'investissement

Au 31 décembre 2008, le solde de cette rubrique, s'élevant à 613 120 DT, se détaille comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Titres immobilisés	647 000	747 000
Provisions pour dépréciation	-33 880	-56 963
TOTAL	613 120	690 037

La variation enregistrée dans ce poste correspond aux cessions des titres de la société Nouvelle Oued Rihane comme prévue par la convention de rétrocession sur parts sociales du 10 septembre 2004.

Au 31 décembre 2008, les titres de participation se détaillent comme suit :

En DT						
DESIGNATION	% DE DETENTION	NBRE DE TITRE	V. ACQUI	VB	PROVISION	VCN
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	14,9%	4 470	100	447 000	0	447 000
SUD SICAR	0,6%	2 000	100	200 000	33 880	166 120
TOTAL				647 000	33 880	613 120

NOTE -5- VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2008, cette rubrique, totalisant une valeur nette de 2 385 007 DT contre 2 600 042 DT à la clôture de l'exercice précédent, se compose des postes suivants :

En DT			
DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	5.1	13 273	26 862
Immobilisations corporelles utilisées par la société	5.2	2 371 734	2 573 180
TOTAL		2 385 007	2 600 042

5.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2008, les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements s'élèvent à un montant de 13 273 DT contre 26 862 DT au 31 décembre 2007. Ces soldes se détaillent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Logiciel	196 628	196 628
<Amortissements>	(183 355)	(169 766)
TOTAL	13 273	26 862

5.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition hors TVA récupérable. Ces immobilisations nettes d'amortissements, s'élevant à 2 371 734 DT à la clôture de l'exercice, s'analysent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Terrain	752 479	752 479
Construction	2 038 922	2 038 922
Matériel de transport	235 194	246 820
Installations générales	239 626	218 396
Mobilier de bureau	192 043	188 321
Matériel informatique	264 505	248 159
<Amortissements>	-1 351 035	-1 119 917
TOTAL	2 371 734	2 573 180

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 3 722 769 DT au 31/12/2008 contre 3 693 097 DT à la clôture de l'exercice précédent. En revanche, les amortissements cumulés s'élèvent respectivement à 1 351 035 DT au 31 décembre 2008 contre 1 119 917 DT au 31 décembre 2007.

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles de l'exercice 2008 est de 258 464 DT.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements :

En DT										
DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN
		31/12/2007	ACQ°	CESSION	31/12/2008	31/12/2007	DOTAT° 2008	CESSION	CUMUL	
Terrain du siège G Leasing		696 105			696 105					696 105
Terrain G Factoring		56 374			56 374					56 374
TOTAL TERRAIN		752 479			752 479					752 479
GL SOUSSE		137 815			137 815	91 972	6 891		98 863	38 952
GL SIEGE		1 701 618			1 701 618	375 234	85 081		460 315	1 241 303
GL SFAX		67 949			67 949	6 795	3 397		10 192	57 757
Construction GF		131 540			131 540	24 631	6 577		31 208	100 332
TOTAL CONSTRUCTION	5%	2 038 922			2 038 922	498 632	101 946		600 578	1 438 344
Matériel de transport	20%	246 820	20 440	32 066	235 194	147 464	39 520	27 345	159 639	75 555

Installations générales	10%	218 396	21 230		239 626	131 933	21 020		152 953	86 673
Mobilier de bureau	20%	188 321	3 722		192 043	134 438	53 194		187 632	4 411
Matériel informatique	33%	248 159	16 346		264 505	207 450	42 783		250 233	14 272
TOTAL		3 693 097	61 738	32 066	3 722 769	1 119 917	258 463	27 345	1 351 035	2 371 734

❶ Ce montant correspond aux cessions des véhicules PEUGEOT PARTNER 1828 TU 115 et CITROEN BERLINGO 2501 TU 110.

NOTE -6- AUTRES ACTIFS

Le solde des autres actifs comprend les comptes des autres actifs courants et les comptes des autres actifs non courants. Ce solde, totalisant 2 748 796 DT au 31 décembre 2008 contre 2 052 520 DT au 31 décembre 2007, se ventile ainsi :

En DT			
DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
Autres actifs non courants	6.1	107 808	157 562
Autres actifs courants	6.2	2 640 988	1 894 958
TOTAL		2 748 796	2 052 520

6.1- autres actifs non courants

Au 31 décembre 2008, les autres actifs non courants totalisant 107 808 DT, se détaillent comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Charges à répartir	1 418 029	1 368 189
Résorptions cumulées	-1 310 221	-1 210 627
TOTAL	107 808	157 562

Le tableau suivant illustre le détail des charges à répartir et des résorptions correspondantes :

En DT						
DESIGNATION	BRUT 2007	RESORPT° CUMUL 07	NET 2007	BRUT 2008	RESORPT° 2008	NET 2008
Frais Préliminaires						
Émission d'emprunts	1 202 018	1 080 530	121 488	1 207 118	1 155 458	51 660
Divers frais préliminaires	65 320	65 320		65 320	65 320	
Souscription au capital	100 851	64 777	36 074	145 591	89 443	56 148
TOTAL	1 368 189	1 210 627	157 562	1 418 029	1 310 221	107 808

6.2- autres actifs courants

Au 31 décembre 2008, le solde net de ce poste, s'élevant à 2 640 988 DT contre 1 894 958 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2007	31/12/2007
Fournisseurs débiteurs ❶	257 122	257 573
Fournisseurs avances & acomptes		
Avances et acomptes au personnel	10 443	16 257
Autres créances sur le personnel	3 009	2 925
État, crédit de TVA Gelée ❷	1 256 707	1 256 707
État, crédit de TVA	584 132	
État, impôts sur les bénéfices	207 912	254 547
Autres comptes débiteurs	471 540	467 640
Charges constatées d'avance	23 756	14 975
Remboursement Assurance Groupe	147	147
Produits à recevoir	270 766	46 664
Caution sur affaire fiscale ❷	95 706	95 706
TOTAL BRUT	3 181 240	2 413 141
Moins provisions pour dépréciation ❸	-540 252	-518 183
TOTAL	2 640 988	1 894 958

❶ Ces comptes correspondent essentiellement à une avance sur une affaire relative aux « Grandes Carrières du Centre ». Faute de réalisation de l'acquisition correspondante, cette avance a été provisionnée.

❷ Ces montants relevant à l'exercice 1998 sont relatifs à une affaire de contentieux fiscal. Ayant gain de cause après la clôture de la cassation selon jugement du 24/03/2008 enregistré en date 26/09/2008, la société n'a pas encore recouvré ces créances.

❸ Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants se détaillent comme suit :

En DT	
DESIGNATION	31/12/2008
Fournisseurs débiteurs	30 209
Avances et acomptes au personnel	9 828
Personnel rémunération dû	2 925
Autres comptes débiteurs	467 638
Différence de change/ crédits BEI	16 936
Jugement sur accident	6 531
Licenciement personnel	6 185
TOTAL	540 252

NOTE -7- Concours Bancaires et Dettes rattachées

Au 31 décembre 2008, ce poste présente un solde de 1 006 DT contre 24 942 DT à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit:

En DT			
DESIGNATION		31/12/2008	31/12/2007
BT SOUKRA	❶	615	
ATTIJARI SFAX	❶		24 551
CITIBANK	❶	388	388
Divers		3	3
TOTAL		1 006	24 942

❶ Le solde comptable du compte banque est valablement rapproché avec celui du relevé bancaire au 31/12/2008.

NOTE -8- Comptes Courants des Adhérents

Au 31 décembre 2008, ce poste, totalisant 702 740 DT contre 768 481 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Fonds de garantie	693 240	759 551
Compte courant des adhérents	9 500	8 930
TOTAL	702 740	768 481

NOTE -9- Emprunts et Ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales, totalisant 61 485 884 DT au 31 décembre 2008 contre 73 722 038 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Échéance à plus d'un an sur emprunt	❶ 34 253 177	45 167 153

Échéance à moins d'un an sur emprunt ❶	20 864 738	26 414 388
Billet de trésorerie/SUD SICAR	2 500 000	0
Intérêt courus sur emprunt	1 552 858	2 140 497
Effets à l'escompte	2 315 111	0
TOTAL	61 485 884	73 722 038

❶ Au 31 décembre 2008, les emprunts s'élèvent à 55 117 915 DT contre 71 581 541 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente le détail et les mouvements des emprunts réalisés en 2008 :

En DT

DESIGNATION	MONTANT DU CREDIT	SOLDE EN DÉBUT DE PÉRIODE	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	FIN DE PERIODE		
					SOLDE	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A MOINS D'UN AN
<u>EMPRUNT DE L'ETAT</u>							
ETAT	17 898 749	10 000 000			10 000 000	10 000 000	
TOTAL EMPRUNT DE L'ETAT	17 898 749	10 000 000			10 000 000	10 000 000	
<u>CREDITS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET AUTRES</u>							
ATTIJARI BANK	11 000 000	4 482 951		1 900 125	2 582 826	1 206 584	1 376 242
BEST BANK	15 000 000	7 000 000	22 000 000	22 000 000	7 000 000		7 000 000
AMEN-BANK	8 000 000	1 249 664	5 000 000	473 495	5 776 169	4 267 008	1 509 161
BH	10 000 000	2 819 516		2 819 516			
BEI	17 175 500	16 029 409		4 270 489	11 758 920	9 779 585	1 979 335
TOTAL DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	61 175 500	31 581 540	27 000 000	31 463 625	27 117 915	15 253 177	11 864 738
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
E.O. GL 01/01 TRANCHES A - B	11 300 000	1 000 000		1 000 000			
E.O. GL 02/01	10 000 000	2 000 000		2 000 000			
E.O. GL 01/02	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000		2 000 000
E.O. GL 01/03	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
E.O. GL 02/03	10 000 000	8 000 000		2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
E.O. GL 01/04	15 000 000	9 000 000		3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	66 300 000	30 000 000		12 000 000	18 000 000	9 000 000	9 000 000
TOTAL	145 374 249	71 581 540	27 000 000	43 463 625	55 117 915	34 253 177	20 864 738

NOTE -10- Dettes Fournisseurs

Au 31 décembre 2008, ce poste, totalisant un solde de 4 204 963 DT contre 2 191 159 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Fournisseurs d'immobilisations	1 775 802	827 056
Fournisseurs, effets à payer	2 429 161	1 364 103
TOTAL	4 204 963	2 191 159

NOTE -11- AUTRES PASSIFS

Au 31 décembre 2008, ce poste, totalisant un solde de 7 019 649 DT contre 8 912 603 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Dettes fiscales sur redressement fiscal ❶	1 981 250	2 861 805
Personnel, intéressement dû	26 326	26 326
État, retenues sur salaires	16 926	24 268
État, retenues sur honoraires, commissions et loyers	106 536	87 183
État, TVA à payer	0	256 058
État, autres impôts et taxes à payer	13 259	12 303
C.N.S.S	52 946	52 302
CAVIS	2 902	1 903
Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	110 856	86 424
Diverses charges à payer	325 074	234 809
Prov. / jetons de présence	42 000	42 000
Compte d'attente	15 708	28 812
Produits constatés d'avance	1 569 037	2 062 520
Clients F.E.C	2 253	11 462
Clients créditeurs	2 717 867	3 096 683
Frais de syndic	19 527	10 563
Provision pour risques et charges	17 182	17 182
TOTAL	7 019 649	8 912 603

❶ Ce solde correspond au reliquat du montant de la dette fiscale, totalisant 4 402 777 DT, supportée par la société ATIJARI LEASING suite au redressement fiscal effectué en 2004.

Ce montant a fait l'objet d'un échéancier de paiement trimestriel, durant la période allant du 01/06/2006 au 31/03/2011, avec abandon des pénalités de retard. La variation de ce poste correspond aux montants des échéances remboursés en 2008.

NOTE -12- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 11 564 079 DT au 31/12/2008 contre -2 795 221 DT au 31/12/2007. Ils se détaillent comme suit:

En DT			
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
Capital social	21 250 000	12 500 000	8 750 000
Réserves	1 999 635	1 999 635	0
Effet des modifications comptables	-662 188	-662 188	0
Autres capitaux propres	3 250 000	3 250 000	0
Résultats reportés	-16 132 669	-21 468 170	5 335 501
TOTAL AVANT RESULTAT	9 704 778	-4 380 723	14 085 501
Résultat de l'exercice	1 859 301	1 585 502	273 799
TOTAL APRES RESULTAT (1)	11 564 079	-2 795 221	1 585 500
<i>Nombre d'actions (2)</i>	<i>2 125 000</i>	<i>1 250 000</i>	
<i>Résultat par action (1) / (2)</i>	<i>0,875</i>	<i>1,268</i>	

Le capital, souscrit et libéré, d'ATTIJARI LEASING s'élève à 21 250 000 DT au 31 décembre 2008. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Selon les documents mis à notre disposition, la structure de capital est la suivante :

NOM ET PRENOM	QTE	% DU CAPITAL
ATTIJARI BANK	1 317 856	62,02%
ATTIJARI INTERMEDIATION	3 500	0,16%
SICAV PLACEMENT	30 124	1,42%
SUD VALEURS SICAV	38 505	1,81%
<u>GROUPE ATTIJARI BANK</u>	1 389 985	65,41%
SEPCM	83 050	3,91%
STEC	145 392	6,84%
DOGHRI NEJIB	394	0,02%
<u>GROUPE DOGHRI</u>	228 836	10,77%
ITTC	8 530	0,40%
STE D'AUTOMOBILE ET DE MATERIEL(SAM)	67 316	3,17%
SOHOB	14 724	0,69%
BEN JEMAA KHALED	26 299	1,24%
<u>GROUPE BEN JEMAA KHALED</u>	116 869	5,50%
KAMMOUN HABIB	82 212	3,87%
COMPANY ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE "CAPI"	33 983	1,60%
<u>GROUPE KAMMOUN HABIB</u>	116 195	5,47%
TQB	50 190	2,36%
SPDIT SICAF	30 779	1,45%
MAJU'S INVESTMENT SICAF	41 391	1,95%
PUBLIC	150 755	7,09%
TOTAL	2 125 000	

Aux termes du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2008, les actionnaires ont décidé de :

- Réduire le capital social à concurrence de 3 750 000 DT pour absorber partiellement les pertes enregistrées, et ce, par réduction du nombre de titres existants en les portant de 1 250 000 actions à 875 000 actions.
- Augmenter le capital social de 12 500 000 DT par émission, au pair, de 1 250 000 actions nouvelles en portant ainsi le capital de 8 750 000 DT à 21 250 000 DT.

Ainsi, le capital, souscrit et libéré, de la société ATTJARI LEASING s'élève à 21 250 000 DT au 31 Décembre 2008. Il se compose de 2 125 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

	En DT							
	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESULTATS REPORTES	AUTRES RESERVES	PRIME EMISSION	EFFETS DES MODIFICAT° COMPTABLES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2006	12 500 000	574 635	(9 878 385)	1 425 000	3 250 000	(662 188)	(11 589 786)	(4 380 723)
Augmentation de capital Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/09/2007 Résultats après impôts de l'exercice			(11 589 786)				11 589 786 1 585 502	1 585 502
SOLDE AU 31/12/2007	12 500 000	574 635	(21 468 171)	1 425 000	3 250 000	(662 188)	1 585 502	(2 795 222)
Réduction de capital Augmentation de capital Affectations approuvées par l'A.G.O du 13/06/2008 Résultats après impôts de l'exercice	(3 750 000) 12 500 000		3 750 000 1 585 502				(1 585 502) 1 859 301	12 500 000 1 859 301
SOLDE AU 31/12/2008	21 250 000	574 635	(16 132 669)	1 425 000	3 250 000	(662 188)	1 859 301	11 564 079

NOTE -13- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de l'exercice 2008 s'est soldé par un bénéfice de 1 859 301 DT. Il comprend les produits et les charges suivants :

13.1- Produits d'exploitation de Leasing et de Factoring

Au 31 décembre 2008, ce poste, présentant un solde net de 7 633 443 DT contre 9 003 288 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit:

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Intérêts de leasing	13.1.1	7 107 091	8 427 073
Autres produits d'exploitation	13.1.2	129 509	209 736
Revenus de factoring	13.1.3	396 843	366 479
TOTAL		7 633 443	9 003 288

13.1.1- Intérêts de leasing

Au 31 décembre 2008, ce poste, s'élevant à 7 107 091 DT, se détaille comme suit:

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION
- Loyers de leasing	33 284 322	42 445 663	(9 161 341)

SOUS TOTAL	33 284 322	42 445 663	(9 161 341)
- <i>Transferts en Produits de la période</i>			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	5 725 887	6 286 699	(560 812)
- <i>Produits réputés réservés en fin de période</i>			
. Intérêts inclus dans les loyers	(5 403 728)	(5 725 887)	322 159
. Pré loyers	10 178	23 073	
. Intérêts de retards ❶	343 063	437 350	
Variation des produits réservés	675 400	1 021 235	(345 835)
REVENUS BRUTS DE LEASING	33 959 722	43 466 898	(9 507 176)
A déduire :			
- Dotations aux Amortissements des Immobilisations en location	26 852 631	35 039 825	(8 187 196)
TOTAL	7 107 091	8 427 073	(1 319 982)

❶ Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable sectorielle NC 24. Faute d'insuffisance des informations mises à notre disposition, nous n'avons pas pu estimer l'impact de cette dérogation sur les intérêts de retard et sur les produits réservés.

13.1.2- Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation, présentant un solde de 129 509 DT contre un solde de 209 736 DT au 31/12/2007, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Commissions sur rachat et sur produits d'assurance	77 784	189 694
Frais de dossiers	51 725	20 042
TOTAL	129 509	209 736

13.1.3- Revenus de factoring

Les revenus de factoring, totalisant 396 843 DT à la clôture de l'exercice contre 366 479 DT, se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Commissions de factoring	160 831	155 683
Intérêts de factoring	236 012	210 796
TOTAL	396 843	366 479

13.2- charges financières nettes

Les charges financières nettes ont atteint 4 878 172 DT à la clôture de l'exercice contre 6 015 731 DT à la clôture de l'exercice précédent.

13.3- Commissions encourues

Les commissions encourues durant l'exercice 2008, totalisant 51 967 DT, correspondent aux commissions sur convention cadre conclu avec ATTIJARI BANK en date du 17 Avril 2008.

13.4- Produits des placements et participations

Au 31 décembre 2008, les produits des placements et participations ont atteint 146 902 DT contre 128 503 DT à la clôture de l'exercice précédent. Dans un objectif de comparabilité, le solde de l'exercice 2007 a été retraité en l'augmentant de 25 665 DT par reclassement du poste "autres gains ordinaires".

13.5- CHARGES Du PERSONNEL

Les charges du personnel ont atteint 1 202 194 DT à la clôture de l'exercice contre 1 193 411 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles s'analysent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et compléments de Salaires	829 735	850 054
Charges connexes aux Salaires	26 383	16 719
Cotisations de sécurité sociale sur Salaires	148 752	183 597
Autres Charges sociales	197 324	143 041
TOTAL	1 202 194	1 193 411

13.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et les résorptions ont atteint 371 648 DT à la clôture de l'exercice contre 347 925 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit:

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux amortis. des immobilisations incorporelles	13 589	12 312
Dotations aux amortis. des immobilisations corporelles	258 464	208 546
Dotations aux résorptions des Charges à répartir	99 595	127 067
TOTAL	371 648	347 925

13.7- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2008, les autres charges d'exploitation, totalisant 765 549 DT contre 652 010 DT à la clôture de l'exercice précédent, s'analysent ainsi :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2008	31/12/2007
Achats	13.7.1	63 716	42 373
Services extérieurs	13.7.2	176 735	148 601
Autres services extérieurs	13.7.3	338 387	259 057
Charges diverses	13.7.4	24 000	42 000
Impôts et taxes	13.7.5	162 711	159 979
TOTAL		765 549	652 010

13.7.1- ACHATS

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 63 716 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007

Achat de matières et fournitures	63 716	42 373
TOTAL	63 716	42 373

13.7.2- Services extérieurs

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 176 735 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Charges locatives et de copropriété	28 234	21 147
Locations	30 275	30 275
Entretiens et réparations	31 005	28 920
Primes d'assurances	86 020	66 973
Études, recherches et divers services extérieurs	1 201	1 286
TOTAL	176 735	148 601

13.7.3- AUTRES Services extérieurs

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 338 837 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Formation et personnel extérieur a l'entreprise	10 792	2 478
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	147 166	122 798
Publicités, publications, relations publiques	34 183	24 848
Transports	23 520	27 594
Déplacements, missions et réceptions	1 777	1 920
Frais postaux et de télécommunications	47 964	50 320
Services bancaires et assimilés	64 980	26 680
Documentations	2 455	2 419
Charge liée à une modification comptable	5 550	
TOTAL	338 387	259 057

13.7.4- CHARGES DIVERSES

A la clôture de l'exercice 2008, cette rubrique, totalisant 24 000 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Jetons de présence	33 000	42 000
Charge liée à une modification comptable	-9 000	
TOTAL	24 000	42 000

13.7.5- Impôts et taxes

A la clôture de l'exercice, cette rubrique, totalisant 162 711 DT, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Impôts et taxes sur rémunérations	25 191	25 857
TCL	100 000	98 384
Droits d'enregistrement et de timbres	35 807	32 826
Autres impôts et taxes	1 714	2 912
TOTAL	162 711	159 979

13.8- reprises sur provisions sur creances

Au 31 décembre 2008, les reprises sur provision, totalisant 2 246 334 DT contre 2 590 268 DT, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances clients	2 199 880	2 466 583
Reprise sur provisions sur provision libre factoring	15 786	
Reprise sur provisions pour autres risques ❶	30 668	123 685
TOTAL	2 246 334	2 590 268

❶ LES REPRISES SUR PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES S'ANALYSENT COMME SUIT :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2008
Reprise de provision sur produit à recevoir	7 584
Reprise sur cession titre OUAD RIHANE	23 084
TOTAL	30 668

13.9- DOTATIONS AUX PROVISIONS

Au 31 décembre 2008, les dotations aux provisions, totalisant 985 035 DT contre 1 907 037 DT à la clôture de l'exercice précédent, se ventilent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	900 523	1 882 048
Dotations aux provisions pour risques sur autres actifs	29 653	18 167
Dotations aux provisions / acheteurs	54 859	6 922
TOTAL	985 035	1 907 037

13.9.1- DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES SUR LA CLIENTELE

Ce poste, totalisant 900 523 DT, s'analyse par classe de risque comme suit :

DESIGNATION	En DT
	31/12/2008
Classe 5	342 080

Classe 4	535 046
Classe 3	589
Classe 2	22 808
TOTAL	900 523

13.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2008, les autres gains ordinaires, s'élevant à 167 799 DT contre 44 981 DT à la clôture de l'exercice précédent, correspondent essentiellement aux produits sur apurement des soldes clients créditeurs et aux Produits nets sur cessions d'immobilisations.

Dans un objectif de comparabilité, le solde de l'exercice 2007 a été retraité par reclassement des commissions sur rachats des immobilisations destinées à la location en autres produits d'exploitation pour 189 694 DT, et le reclassement de 25 665 DT en produits de placements et de participations.

13.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2008, les autres pertes ordinaires s'élèvent à 2 505 DT contre 15 245 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elles se présentent comme suit.

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Autres pertes ordinaires	2 505	15 245
TOTAL	2 505	15 245

13.12- Impôts sur les bénéfices

Au 31 décembre 2008, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 78 107 DT contre 50 178 DT à la clôture de l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun et notamment la loi n° 94-90 du 26 Juillet 1994, de la manière suivante :

En DT		
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice comptable avant impôt	1 937 408	1 635 679
A réintégrer		
- Amortissements financiers	26 852 630	35 039 825
- Dotations aux Provisions	955 379	1 907 037
- Dotations aux Provisions pour autres risques	29 653	0
- Charges non déductibles	4 456	0
- Jetons de présence	33 000	42 000
A déduire		
- Amortissements fiscaux	26 852 630	35 039 825
- Reprise sur Provisions ayant déjà subit l'impôt	1 781 353	2 590 268
Bénéfice fiscal avant provisions	1 178 543	994 448
Provisions pour créances douteuses 85%		
Provisions pour créances douteuses 100%	955 379	994 448
Bénéfice fiscal	223 164	0
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions :	0	0
Base imposable	0	0

<i>Impôt au taux de 35%</i>	78 107	0
<i>Minimum d'impôt 0,1% CA TTC</i>	0	50 178
<i>A imputer</i>		
- Excédent d'impôt antérieur		
- Acomptes provisionnels payés / Crédit d'impôt	286 020	304 725
IMPOT A LIQUIDER	-207 913	-254 547

NOTE -14- ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette dégagée par la société ATTIJARI LEASING s'élève à -1 354 704 DT au 31 décembre 2008 contre -1 817 299 DT au 31/12/2007. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	En DT
			SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	17 559	14 631 174	14 633 950
Flux de trésorerie provenant aux activités d'investissement	91 362	726 253	715 290
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 463 625)	(17 174 726)	-17 174 726
TOTAL	-1 354 704	-1 817 299	-1 825 486

Dans un objectif de comparabilité, les données de l'exercice 2007 ont été retraitées.

14.1- Flux de trésorerie provenant des activités d'EXPLOITATION

Les flux d'exploitation s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	SOLDE RETRAITE 31/12/2007	En DT
				SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Encaissements reçus des clients	14.1.1	57 874 683	60 000 698	54 487 172
Encaissements reçus des acheteurs factorés		11 423 531	10 635 471	
Financements des adhérents		-10 321 203	-9 657 187	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	14.1.2	-2 063 231	-2 193 980	-1 658 902
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location.		-47 412 363	-32 765 678	-32 026 315
Intérêts payés	14.1.3	-5 373 924	-6 504 449	-6 839 877
Impôts et taxes payés	14.1.4	-2 378 357	-4 124 716	112 876
Remboursement de dettes fiscales		-880 556	-880 556	
Autres flux de trésorerie	14.1.5	-851 021	121 571	558 996
TOTAL		17 559	14 631 174	14 633 950

14.1.1- ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

Cette rubrique totalise 57 874 683 DT à la fin de l'exercice 2008 contre 60 000 698 DT à la fin de l'exercice 2007.

14.1.2- SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS et au personnel

Cette rubrique, totalisant -2 063 231 DT à la fin de l'exercice 2008 contre -2 193 980 DT en 2007, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Assurances	-136 327	-119 794
Salaires	-687 592	-722 423
Charges sociales	-258 318	-295 591
Commissions encourues	-7 432	0
Honoraires	-562 656	-365 000
Divers décaissements	-410 906	-691 172
TOTAL	-2 063 231	-2 193 980

14.1.3- Intérêts payés

Cette rubrique, totalisant -5 373 924 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Agios débiteurs	-4 641	-18 127
Intérêts sur billet de trésorerie	-159 815	
Intérêts sur certificat de leasing BEST	-122 725	-384 450
Intérêts sur emprunts obligataires et CMT	-5 011 982	-5 981 756
Intérêts sur escompte	-89 180	-120 116
Ristourne sur les intérêts des emprunts	14 419	
TOTAL	-5 373 924	-6 504 449

14.1.4- IMPÔTS ET TAXES PAYES

Cette rubrique, totalisant -2 378 357 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Déclarations mensuelles	(2 310 776)	(4 017 007)
Autres	(67 581)	(107 709)
TOTAL	(2 378 357)	(4 124 716)

14.1.5- Autres flux de trésorerie

Cette rubrique, totalisant -851 021 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2008	31/12/2007
Placements	-572 104	
Jetons de présence	-60 000	
Frais et commissions bancaires	-56 530	
Compte courant factoring	-134 113	
Produits des placements	86 924	
Agios créditeurs	59 978	80 809
Autres flux d'exploitation	-175 176	40 762
TOTAL	-851 021	121 571

14.2- Flux de trésorerie provenant des activités D'INVESTISSEMENT

Les flux d'investissement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	En DT
			SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(47 955)	(13 512)	(36 675)
Encaissements liés à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	21 000	539 100	551 300
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	0		0
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières	118 317	200 665	200 665
TOTAL	91 362	726 252	715 290

14.3- Flux de trésorerie affectés aux activités DE FINANCEMENT

Les flux de financement s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	31/12/2008	31/12/2007	En DT
				SOLDE AVANT RETRAITEMENT 31/12/2007
Encaissements suite à l'augmentation de capital		12 500 000		
Encaissements provenant des emprunts		5 000 000	1 824 000	26 824 000
Remboursement d'emprunts	14.3.1	(21 463 625)	(18 998 726)	(43 998 726)
Flux liés au financement à court terme		2 500 000		
TOTAL		(1 463 625)	(17 174 726)	(17 174 726)

14.3.1- Remboursement d'emprunts

Cette rubrique, totalisant -21 463 625 DT au 31/12/2008, s'analyse comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	En DT
		31/12/2007
Remboursement crédit à MT	(5 193 136)	(4 852 634)
Remboursement crédit BEI	(4 270 489)	(1 146 092)
Remboursement emprunts obligataires	(12 000 000)	(13 000 000)
TOTAL	(21 463 625)	(18 998 726)

NOTE -15- ENGAGEMENTS HORS BILAN

15.1- Engagements donnés

Les engagements donnés aux clients, s'élevant à 1 054 373 DT au 31 décembre 2008, se composent des attentes de mise en force. Ils se détaillent comme suit :

				En DT
CLIENT	MIN DATE MF	MAX DATE MF	CLASSE	MONTANT
RAMLA VOYAGE (*)	20/08/1999	20/03/2001	4	76 000
GRANDES CARRIERES DU CENTRE (*)	20/04/1997	20/10/2003	4	244 000
STE SKEPOT	20/10/2000	20/01/2009	1	90 000
BEN ABDELHAFIDH MOHAMED	20/04/2006	20/01/2009	0	19 993
SOCIETE NESRINETRANS	20/01/2008	20/03/2009	0	19 000
STE ZOUARI DE TRANSPORT MARCHANDISES	20/06/2008	20/04/2009	0	190 264
ISSAOUI SALEM BEN MOHAMED HEDI	20/12/2008	20/01/2009	0	144 145
BARHOUMI SAMIR	20/01/2009	20/01/2009	0	21 140
RAOUAFI YOUSSEF BEN AID	20/01/2009	20/01/2009	0	20 928
ABDERRAHIM SADOK	20/01/2009	20/01/2009	0	19 800
NAFAA NEJI BEN MBAREK	20/01/2009	20/01/2009	0	31 500
RHAIEM MANSOUR BEN MOHAMED	20/01/2009	20/01/2009	0	21 140
AISSA KAIS BEN MOHAMED	20/01/2009	20/01/2009	0	19 800
ALAYA LEILA	20/01/2009	20/01/2009	0	22 496
STE DATA CONTACT	20/01/2009	20/01/2009	0	29 820
HAMZAOUI AMIR BEN MOHAMED	20/01/2009	20/01/2009	0	45 019
AYARI MEHDI BEN ALI	20/01/2009	20/01/2009	0	19 528
BASSAM ABDELHAMID BEN MOKHTAR	20/02/2009	20/02/2009	0	19 800
TOTAL				1 054 373

(*) Ces approbations ont fait l'objet d'avances aux fournisseurs.

15.2- Engagements RECUs

Les engagements reçus des clients, s'élevant à 12 987 174 DT au 31 décembre 2008, se détaillent comme suit :

				En DT
DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007	VARIATION	
<u>Engagements reçus</u>				
Garanties GL	3 277 325	3 669 518	-392 193	
Intérêts à échoir sur contrats actifs (*)	9 693 677	8 128 718	1 564 959	
Effets escomptés non échus	16 172	41 748	-25 576	
TOTAL	12 987 174	11 839 984	1 147 190	

(*) CE MONTANT CORRESPOND AUX INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS VIVANTS DONT LA CONSTATATION EN REVENU N'EST PAS ENCORE REALISEE.

15.3- Engagements REciproques

Les engagements réciproques, totalisant 11 758 921 DT au 31/12/2008, correspondent au cautionnement solidaire accordé par la république tunisienne au titre du crédit obtenu par ATTIJARI LEASING auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Au 31/12/2008, l'encours de ce crédit s'élève à 11 758 921 DT.

NOTE -16- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

A-ENGAGEMENTS DONNES

PARTIE LIEE	MONTANT DE FINANCEMENTS*	ENCOURS AU 31/12/2008	IMPAYES AU 31/12/2008
<u>Groupe BEN JEMAA</u>			
SOCIETE PLASTIC UNION	23 760	4 496	0
STE D AUTOMOBILES ET DU MATERIELS S A M	33 115	14 085	0
STE TUNISIENNE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE	425 732	205 949	0
<i>TOTAL</i>	482 607	224 530	0
<u>Groupe DOGHRI</u>			
STE TUNISIE LAIT	188 426	98 027	0
SOCIETE TUNISIENNE D ENGRAIS CHIMIQUES	525 441	130 398	0
ENTREPRISE LE BATIMENT E L B	12 727	1	0
<i>TOTAL</i>	726 594	228 426	0
<u>ATTIJARI BANK</u>			
- GARANTIES DONNEES (Effets escomptés et non échus)	2 315 109		

B- ENGAGEMENTS RECUS

- ATTIJARI BANK (Encours emprunts)	2 582 825
------------------------------------	------------------

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société ATTIJARI LEASING arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons audité les états financiers de la société ATTIJARI LEASING faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements et de provisions de 84 978 321 DT et un résultat bénéficiaire de 1 859 301 DT au 31 décembre 2008. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la société ATTIJARI LEASING, arrêtés au 31 décembre 2008, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ATTIJARI LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par référence aux termes de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 telle que modifiée et ajoutée par les circulaires subséquentes notamment celle n°2001-04 du 16 février 2001, nous avons procédé aussi à l'examen et l'analyse de la division, couverture des risques et suivi des engagements de la société ATTIJARI LEASING. Tous les ratios ont été respectés à l'exception de celui de la liquidité.

En outre, et en absence d'un système de gestion des engagements par groupe tel que prévu par l'article 2 relatif aux risques encourus sur un même bénéficiaire, ce seuil n'a pas pu être vérifié.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la Société ATTIJARI LEASING se limite actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Les dispositions des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif, sont partiellement respectées.

Tunis, le 29 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

Union des Consultants Auditeurs
Fethi NEJI

Cabinet Salah DHIBI
Salah DHIBI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (ART 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous présenter, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

A cet effet, nous vous informons que votre conseil d'administration nous a informé des conventions entrant dans le domaine d'application des articles précités.

1- CONVENTION CADRE AVEC ATTIJARI BANK

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a conclu une convention cadre avec ATTIJARI BANK. Cette convention stipule que les deux parties doivent d'un commun accord développer leur collaboration, et ce, dans les domaines commercial, de gestion du risque, du recouvrement, du conseil et de l'assistance.

En contrepartie des affaires drainées en faveur d'ATTIJARI LEASING, celle-ci servira à la banque une commission en fonction du taux d'intérêt appliqué à la relation.

2- EMPRUNTS CONTRACTES

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a contracté les emprunts suivants :

NATURE	TOTAL UTILISATIONS	ENCOURS AU 31/12/2008	DUREE	TAUX
CMT	5 000 000 DT	5 000 000 DT	5 ans	TMM+1,5%
CCT	22 000 000 DT	7 000 000 DT	3 mois	TMM+1,75%
BILLETTS DE TRESORERIE	10 000 000 DT	2 500 000 DT	3 mois	5,75%

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés de l'existence d'autres conventions qui rentrent dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2009

Les commissaires aux comptes

Union des Consultants Auditeurs
Fethi NEJI

Cabinet Salah DHIBI
Salah DHIBI